

## Project Syndicate

**BCE : les risques d'une baisse des taux prématurée**

PAR AXELA A. WEBER

COPRÉSIDENT DU GROUPE DE TRAVAIL MULTILATÉRAL SUR LES RÉFORMES DE LA COMMISSION DE BRETTON WOODS

Page 7



La perspective d'un accord de cessez-le-feu à Ghaza s'éloigne

Page 2

# La Sentinelle

«Exactitude, exactitude et exactitude. Des faits, des faits et des faits» Joseph Pulitzer

LA SONELGAZ RENFORCE LE RÉSEAU DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

# Un plan anti-pannes pour cet été

Page 4



TARFIC DE DROGUE

## L'ANP restera sur ses gardes

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'État-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a affirmé, hier lors d'une visite à Constantine, que l'ANP restera sur ses gardes face à tous ceux qui soutiennent le fléau de trafic de stupéfiants, dans le cadre des vils desseins qui se trament contre l'Algérie.

Page 3



Promotion des investissements

## Le satisfecit des patrons

Page 5

Contribution

## L'aide militaire à l'Ukraine : le zugzwang

Pages 8 et 9

Violence dans les stades

## La FAF sévit

Page 13

# BIDEN RECONNAÎT QUE NETANYAHU FAIT TRAINER LA GUERRE À DESSEIN

## La perspective d'un accord de cessez-le-feu à Ghaza s'éloigne

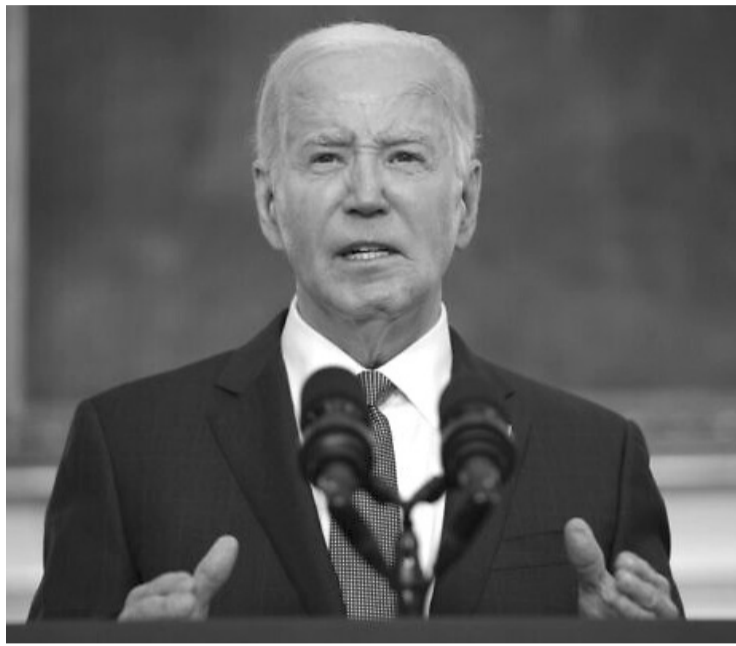
Après plusieurs mois d'agression israélienne contre la Bande de Ghaza et des dizaines de milliers de martyrs palestiniens, le président américain Joe Biden ose enfin un semblant de critique à l'encontre de Netanyahu, en soulignant que ce dernier fait trainer la guerre à dessein.

Les atermoiements de l'entité sioniste face à toutes les propositions d'accord de cessez-le-feu à Ghaza agacent même ses alliés les plus zélés. C'est le cas du président américain Joe Biden qui a enfin osé un semblant de critique à l'encontre du premier ministre de l'entité sioniste Benjamin Netanyahu en soulignant que ce dernier faisait traîner la guerre à Ghaza pour sa propre survie politique. Dans une interview au magazine Time publiée hier, Biden a ajouté avoir un «désaccord majeur» avec Netanyahu au sujet de «l'après-guerre», et a jugé que l'entité sioniste avait eu un comportement «inapproprié» pendant le conflit.

Bien que le dernier propos relève de l'oeuphémisme au regard de la gravité des exactions et crimes génocidaires commis par les sionistes à Ghaza, il dénote du malaise et de l'embarras de l'administration Biden, de plus en plus esseulée diplomatiquement dans son soutien absolu à son allié sioniste et qui face sur le plan interne à la contestation pour ce qui de sa politique au Proche-Orient. Si Biden tente, bien que maladroitement et de manière très déséquilibrée, de rectifier le tir, il fait face aux calculs politiques de Netanyahu qui fait de l'agression génocidaire à Ghaza un argument pour prolonger son maintien à la tête du gouvernement sioniste et empêcher «la mise en place d'une commission d'enquête sur le 7 octobre» qui lui sera assurément fatale. Les déclarations de Biden interviennent aussi au moment où Netanyahu a affiché son refus d'un cessez-le-feu durable à Ghaza, malgré l'accord de paix présenté par le président américain. Biden avait en effet

annoncé vendredi une proposition de cessez-le-feu à mettre en oeuvre en trois phases à Ghaza. Lundi, cependant, Netanyahu a affirmé que les propos de Biden étaient «inexactes», que la proposition d'accord ne concerne qu'une trêve destinée à récupérer «les otages», tout en affichant sa ferme intention de poursuivre l'agression contre Ghaza. Le Qatar, un des pays médiateurs, a dit hier attendre «une position claire» de l'entité.

Malgré les pressions internationales grandissantes, les forces d'occupation continue de bombardier Ghaza du Nord au Sud, alors que plus aucune zone n'est sûre pour les populations civiles, déplacées, affamées et qui survivent dans des conditions apocalyptiques. Ainsi, des bombardements aériens et des tirs d'artillerie de l'occupant ont visé hier la bande de Ghaza du nord au sud. Des frappes aériennes ont visé l'est et le centre de Rafah, selon des témoins et un responsable local cité par l'AFP. Des bombardements meurtriers ont frappé la ville de Ghaza, dans le nord, et le camp palestinien de Bureij, dans le centre du territoire. A Deir el-Balah, toujours



Biden semble s'agacer de l'attitude de Netanyahu. (Photo DR)

dans le centre, huit policiers ont été tués. La situation humanitaire révolte les responsables onusiens et les ONG. Aggravant la crise humanitaire dans le territoire assiégé, l'offensive sur Rafah a entraîné la fermeture du passage avec l'Égypte, crucial pour l'entrée de l'aide internationale. L'ONG Oxfam a dénoncé mardi les conditions sanitaires «épouvantables» dans la zone d'Al-Mawasi, près de Khan Younés, où sont réfugiés des centaines de milliers de Palestiniens qui ne disposent en moyenne que d'un WC pour 4.000 personnes. «Il n'y a pas d'eau propre, les gens sont forcés d'utiliser l'eau de mer», décrit Meera, une employée d'Oxfam réfugiée à Al-Mawasi. Alors que «1,7 mil-

lion d'habitants», sont désormais concentrés sur «moins d'un cinquième de la bande de Ghaza», «les bombardements aériens et terrestres incessants et l'obstruction délibérée à la réponse humanitaire rendent pratiquement impossible l'accès des organisations humanitaires aux civils pris au piège et affamés», dénonce Oxfam dans son communiqué. «Lorsque la famine sera déclarée, il sera trop tard. Lorsque la faim entraînera de nombreux décès supplémentaires, personne ne pourra nier les conséquences terribles du blocage délibéré, illégal et cruel de l'aide (par l'entité sioniste)», a dénoncé Sally Abi Khalil, directrice d'Oxfam pour le Moyen-Orient. De son côté, la directrice de l'in-

formation de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), dans la bande de Ghaza, Ines Hamdan, a appelé à accroître le flux d'aide et à protéger les équipes travaillant dans le domaine humanitaire dans l'enclave palestinienne, ravagée par huit mois d'agression sioniste. Ines Hamdan a déclaré lundi dans une intervention à la chaîne télévisée BBC arabic qu'«il n'est pas possible pour les équipes travaillant dans le domaine humanitaire d'assurer le suivi et de continuer à fournir des services et de l'aide sans que ces conditions de base ne soient remplies». Et d'ajouter: «Nous assistons à de nouvelles restrictions à l'entrée de l'aide humanitaire malgré les conditions difficiles et de plus en plus mauvaises à tous les niveaux, environnemental, sanitaire et alimentaire». Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a pour sa part averti, lundi, que les enfants de Ghaza, enclave palestinienne ravagée par une agression génocidaire sioniste, vivent à proximité de décharges et souffrent de maladies. Enfin, Le chef du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) dans le territoire palestinien occupé, Andrea Di Domenico, a déclaré que «des efforts majeurs sont en cours pour rétablir un hôpital dans la région centrale de Ghaza, mais il n'y a plus d'hôpitaux opérationnels à Rafah, à l'exception des hôpitaux de campagne». **LYES SAÏDI**

## Le nombre de Palestiniens tombés en martyrs en Cisjordanie est «inconcevable»

Le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme Volker Türk a affirmé mardi qu'il était «inconcevable» que plus de 500 Palestiniens soient tombés en martyrs en Cisjordanie occupée depuis le 7 octobre. «Comme si les événements tragiques survenus à Ghaza au cours des huit derniers mois ne suffisaient pas, la population de la Cisjordanie occupée est également soumise, jour après jour, à une effusion de sang sans précédent. Il est inconcevable que tant de vies aient été fauchées de manière aussi gratuite», a souligné le Haut-Commissaire dans un communiqué. La Cisjordanie occupée connaît une recrudescence des exactions par l'occupation depuis le début de l'agression sioniste le 7 octobre à Ghaza. Au moins 523 Pales-

tinien sont tombés en martyrs en Cisjordanie dans les violences perpétrées par l'armée sioniste ou des colons depuis le début de cette agression. Récemment, le 1er juin, les forces d'occupation ont tué près du camp de réfugiés d'Aqabat Jabr, proche de la ville d'Aréha, un adolescent palestinien et blessé grièvement un autre, décédé le jour suivant, selon l'ONU. «Les meurtres, les destructions et les violations généralisées des droits humains sont inacceptables et doivent cesser immédiatement», a demandé M. Türk, exigeant que les responsabilités soient établies et appelant l'entité sioniste à «adopter mais aussi appliquer des règles d'engagement» qui soient pleinement conformes aux normes en matière de droits humains.

## SOMMET AFRIQUE-CORÉE

### Attaf plaide pour la reconnaissance de l'État de Palestine

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, qui a pris part en tant que président de la République Abdelmadjid Tebboune au Sommet Afrique-Corée, ouvert hier à Séoul, a plaidé pour la reconnaissance officielle de l'État de Palestine. Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, Attaf a salué «le soutien et le vote de la Corée du Sud en

faveur de l'admission de plein droit de la Palestine à l'ONU». Dans le prolongement de cette position honorable, M. Attaf a «souhaité voir la République de Corée reconnaître l'État de Palestine». Il s'est aussi félicité du «niveau de coordination entre le bloc africain au Conseil de sécurité, ou Groupe A3, et la République de Corée». Lors de cette première réunion organisée au niveau du sommet entre les États africains et la Répu-

blique de Corée, Attaf a affirmé que «l'Algérie aspire à ce que le partenariat de haut niveau Afrique-Corée apporte une plus-value qualitative», soulignant «la nécessité pour ce partenariat de dépasser le champ limité de la relation entre donateurs et bénéficiaires et de répondre aux priorités du continent, en veillant à ce qu'il n'y ait aucune distinction ni discrimination entre les enfants du même continent». S'agissant du volet économique de ce par-

tenariat, le ministre a salué les initiatives et les offres de coopération présentées par la République de Corée pour renforcer le partenariat avec l'Afrique dans sept domaines clés, affirmant que «ces domaines cadrent parfaitement avec les priorités de l'Agenda 2063». M. Attaf s'est, par ailleurs, réjoui des «mesures concrètes annoncées par la République de Corée pour booster les investissements coréens en Afrique et augmenter la valeur

des aides au développement destinées aux pays africains». Le ministre des Affaires étrangères a conclu son allocution en soutenant que «l'Algérie, qui est liée à la République de Corée, par un partenariat stratégique bilatéral, ne ménagera aucun effort pour contribuer à la concrétisation des différents programmes et activités adoptés par le Sommet, au service des objectifs de paix, de sécurité et de développement en Afrique». **R.N.**

## TARFIC DE DROGUE

## L'ANP restera sur ses gardes

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a affirmé, hier lors d'une visite à Constantine, que l'ANP restera sur ses gardes face à tous ceux qui soutiennent le fléau de trafic de stupéfiants, dans le cadre des vils desseins qui se trament contre l'Algérie.

Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), «le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, a entamé ce mardi 4 juin 2024, une visite de travail et d'inspection en 5e Région militaire à Constantine». Au cours de cette visite, le Chef d'Etat-major de l'ANP a prononcé une allocution dans laquelle il a «mis en garde contre la tendance haussière du phénomène de trafic de stupéfiants de tout genre vers notre pays». Il a dans ce sens souligné que «parmi les menaces les plus sérieuses auxquelles notre pays se trouve confronté aujourd'hui figurent les tentatives surnoisées de son inondation par les drogues et les stupéfiants de tout genre, et ce, dans l'objectif de porter atteinte à la santé physique et psychologique des forces vives de la nation, la jeunesse en l'occurrence, en la démoralisant et en la poussant à la toxicomanie et la criminalité». Le Général d'Armée a dans ce cadre voulu «attirer l'attention sur la tendance haussière alarmante que ne cesse de prendre, ces derniers temps, le phénomène de trafic de psychotropes, en tout genre, vers notre pays, en ce sens que les statistiques, émanant des différents services de sécurité, font état de la saisie d'énormes quantités de ces poisons, que les criminels et les ennemis du pays tentent d'écouler en territoire national». Saïd Chanegriha a souligné qu'«au sein de l'Armée nationale populaire, nous accordons une importance particulière à la lutte contre ce phénomène pernicieux et nous n'aurons aucune tolérance envers ses barons». «Dans ce sens, nous continuerons à combattre vigoureusement tous ceux qui encouragent, soutiennent ou financent ce fléau néfaste, à tra-

vers le renforcement de nos dispositifs militaires et sécuritaires tout au long de nos frontières», a-t-il souligné. «A ce titre, il vous appartient au niveau du territoire de la 5e Région militaire de redoubler d'efforts, pour combattre les réseaux de narcotrafic et éliminer ces criminels, traités de la nation, en mettant en œuvre des procédés opératoires adaptés aux modes d'action de ces criminels, et en mobilisant tous les moyens possibles, afin de préserver notre pays des méfaits de ce fléau, qui s'inscrit dans le cadre des vils desseins qui se trament contre notre pays», a-t-il ajouté. Il faut dire que le trafic de stupéfiants a pris des proportions



Le Chef d'Etat-major de l'ANP était hier en 5e région militaire. (Photo DR)

inédites ces derniers mois. Les tentatives du narco-Etat voisin à l'Ouest d'inonder notre pays avec du cannabis au taux de THC extrêmement élevé, mais aussi de drogues dures, on assiste aussi à une multiplication des tentatives d'introduction d'immenses quantités de psychotropes depuis le Sahel à travers les frontières Est et les frontières Ouest. Les

saisies opérées par les différents corps de sécurité. Dans ce contexte, l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie a tiré la sonnette d'alarme au mois de mai 2023 et a averti contre l'aggravation du trafic de psychotropes, dont les saisies ont plus que doublé en une année. Le trafic de cannabis demeure une source d'inquiétude. L'Algérie

est frontalière du Maroc, plus grand producteur de cannabis dans le monde. Un trafic que le régime marocain a légalisé d'autant plus que son économie est dépendante du Haschisch. Les saisies de kif à la frontière Ouest se multiplient d'ailleurs. Le bilan de l'ONLCDT note ainsi que plus de 58 tonnes de résine de cannabis ont été saisies en Algérie durant l'année 2022, dont près deux tiers ont été effectuées dans les wilayas de l'Ouest du pays. Pour 2023 le bilan annuel de l'ANP fait état pour elle seule de la saisie de 57,3 tonnes de cannabis. Le phénomène le plus inquiétant demeure cependant la montée en puissance des réseaux de trafic de psychotropes. L'ANP fait part de la saisie de près de 12 millions de comprimés psychotropes en 2023, alors que l'ONLCDT note la saisie de plus de 11,3 millions de comprimés de substances psychotropes de différentes marques en 2022, en de 115,50% par rapport à l'année 2021. **CHOKRI HAFED**

## PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

## El Bina forme une coalition de 10 partis

Pas même commencée que la coalition composée du FLN, RND, le front El Moustakbel et El Bina se fissure déjà. Une guerre de leadership a pris naissance entre le vieux parti unique et celui d'El Bina de Bengrina. Les deux antagonistes cherchent visiblement à plaire et à s'octroyer les bénéfices du potentiel candidat Abdelmadjid Tebboune même si ce dernier chef de l'Etat n'a toujours pas officiellement émis le vœu de se représenter à rempiler à un second mandat comme le lui permet la Constitution de 2020. La guerre des tranchées que se mènent les membres de ladite coalition «deuxième mandat» fait rage. Tout a commencé quand Bengrina a annoncé le soutien de son parti à la candidature pour un deuxième mandat du président de la République Abdelmadjid Tebboune et son parrainage. Une annonce qui semble n'avoir pas été du goût du FLN qui est sorti de ses gonds pour désapprouver ce qu'il appellera «une sortie unilatérale» de la part de Bengrina accusé d'avoir fait du zèle en faisant cavalier seul et décide de geler la participation du parti El Bina au sein de la «Coalition majoritaire pour l'Algérie». C'est

mal lui en prit car la riposte du chef de file du parti islamiste ne tardera pas trop pour signifier la fin de non recevoir et de fait la brusque fin de la lune de miel. Futé, Bengrina qui semble avoir plusieurs cordes dans son jeu n'a pas attendu longtemps pour sortir son «joker» de sa manche et jouer la carte de sa propre coalition vite rejointe par une pléiade de partis dont la majorité provient du courant islamiste ainsi que d'autres formations d'obédience nationaliste à l'instar de Fajr El Djadid de Benbaibek. Il appellera en guise de réponse à Benmebarek «à éviter l'égoïsme partisan pour assurer le succès des élections» déclarant que «le mouvement continuera à travailler avec tous les couches du peuple de la nation, entités, institutions, élites, personnalités ou citoyens, sans exclusion ni discrimination, afin de faire de la présidentielle élections un succès». Une dizaine de partis affichant leur soutien à la candidature du président Abdelmadjid Tebboune à un second mandat affirmant selon un communiqué que «le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a rempli tous ses engagements et promesses de son

programme qu'il a présenté à la nation algérienne à l'occasion des précédentes élections présidentielles, malgré les défis de la pandémie de Corona, et malgré les fluctuations des prix sur le marché mondial, l'occasion est peut-être mûre et même urgente de donner suffisamment de temps pour mettre en œuvre d'autres objectifs et ambitions légitimes.» Le même communiqué explique que ces ambitions «conduiront à l'achèvement de la restructuration nationale des projets économiques, sociaux, institutionnels et administratifs qui poseront de nouvelles bases algériennes qui réaliseront la renaissance avec tout son peuple et n'excluront personne sauf ceux qui se sont eux-mêmes exclus». En vieux briscard, Bengrina dame le pion à Benmebarek et ses copartisans et sort «glorieux». Son retrait ressenti tel un séisme sème la confusion dans les rangs de la coalition des partis dits «majoritaires» qui ressentent les soubresauts de l'avortement de leur «haut fait d'armes», celui de porter le futur locataire du palais d'El Mouradia au summum et en tirer profits. **HOCINE FADHELI**

## RÉINSERTION DES DÉTENUS

## Tabi met en exergue l'importance de la libération conditionnelle

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a mis en exergue, mardi à Saïda, l'importance de la procédure de la libération conditionnelle pour promouvoir la politique de réinsertion des détenus dans la société. Supervisant l'inauguration du nouveau siège de la Cour de Saïda, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya, le ministre a souligné que «nous encourageons la procédure de libération conditionnelle pour favoriser la réinsertion des personnes incar-

cérées et leur donner l'opportunité de se réinsérer dans le milieu social et d'être de bons citoyens». M. Tabi a indiqué que cette procédure liée à la libération conditionnelle a eu des «effets positifs» dans les établissements pénitentiaires à travers la compétition entre les détenus des établissements de rééducation en matière de scolarité et d'enseignement pour bénéficier de cette procédure, qui leur permet de se réinsérer dans la société. Dans ce cadre, il a souligné que «la plupart des détenus des établisse-

ments pénitentiaires ont adhéré à cette démarche et se sont intégrés dans différents programmes de formation au sein des établissements pénitentiaires pour bénéficier de la libération conditionnelle», notant que «parmi les conditions de bénéficier de la libération conditionnelle figurent la bonne conduite et le bon comportement des détenus». Le ministre a inspecté le nouveau siège de la Cour de Saïda et s'est enquis des conditions d'accueil des justiciables et du déroulement des audiences. A

ce propos, il a indiqué que cette nouvelle infrastructure a été réalisée dans le cadre des efforts du ministère visant à réhabiliter les structures des différents départements judiciaires et à améliorer les services au niveau des cours. Il a ajouté «que cette infrastructure judiciaire fournit les conditions requises pour le travail des magistrats, des personnels et composantes du système juridique au niveau local, dont l'objectif principal est d'atteindre un haut niveau d'efficacité, de performance

et faciliter l'accès aux personnels». M. Abderrachid Tabi a échangé, lors de cette visite, avec les responsables du corps des magistrats et des représentants des fonctionnaires et agents de la justice à la cour de Saïda. Lors de son inspection de l'ancien siège de la Cour de Saïda, le ministre de la Justice, Garde des sceaux, a donné son aval pour sa reconversion en siège de tribunal administratif et civil et a appelé à lancer le travail judiciaire au niveau de cette structure au mois de septembre prochain. **R.N.**

## LA SONELGAZ RENFORCE LE RÉSEAU DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

## Un plan anti-pannes pour cet été

Le groupe énergétique national Sonelgaz a mis en place un plan d'action spécial pour le renforcement du réseau de transport d'électricité destiné à éviter les coupures et les pannes cet été.

Sonelgaz a indiqué dans un communiqué publié hier avoir mis en service un nombre important de projets énergétiques dans plusieurs wilayas, en vue de renforcer et de consolider le réseau électrique et garantir un service de qualité en termes d'alimentation continue durant l'été 2024. Le groupe précise avoir mis en place, via sa filiale «Gestionnaire du réseau de transport d'électricité (GRTE), un plan d'action spécial pour le renforcement du réseau de transport d'électricité durant l'été 2024. Ce plan concerne principalement 16 wilayas prioritaires, à savoir «Alger, Sétif, Constantine, Tizi Ouzou, Biskra, Tlemcen, Ouargla, Jijel, Bordj Bou Arreridj, Bouira, Béjaïa, Ghelizane, M'sila, Skikda, Blida et Tipaza», selon la même source.

Ce plan d'action comprend un certain nombre de projets, dont des centres de raccordement à l'électricité, des transformateurs et des stations mobiles, où 47 méga-installations énergétiques qui ont été mises en service, tandis que le taux d'avancement de 24 autres installations est compris entre 80 et 100 %».

Aussi, et dans le cadre des préparatifs de l'été en cours et en exécution de l'ensemble des engagements pris par Sonelgaz en matière de renforcement du réseau de transport d'électricité, la branche Sonelgaz-Distribution a finalisé le plan



Le réseau électrique a été renforcé pour cet été. (Photo DR)

spécial relatif aux installations de moyenne tension, «en réalisant 687 transformateurs électriques et 2.054 kilomètres de réseau de distribution d'électricité», ajoute le groupe.

Outre la garantie de la qualité et de la continuité du service, notamment pendant la saison estivale

qui connaît une augmentation de la demande en électricité, ces installations contribueront, selon le communiqué, à «renforcer le réseau électrique pour répondre aux besoins du secteur économique et des projets structurants tels que les zones industrielles, les zones d'ac-

tivités, les zones agricoles et les stations de dessalement de l'eau de mer». Rappelons dans ce contexte que le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab a annoncé la semaine dernière que la Sonelgaz a mis en place un programme spécial pour largement couvrir la

demande croissante d'électricité durant l'été prochain. Il a ainsi indiqué que le groupe public a mobilisé 25,5 milles mégawatts d'électricité pour faire face aux pics de consommation. Un pic qui avait atteint 18,6 milles MW l'été dernier.

Le ministre a également indiqué que le Groupe Sonelgaz avait entamé les préparatifs pour l'été prochain dès septembre 2023, en finalisant tous les travaux et projets nécessaires pour garantir un approvisionnement en électricité dans les meilleures conditions possibles pendant la période estivale. Afin de répondre aux besoins en électricité des citoyens, toutes les mesures nécessaires ont été prises par les filiales du groupe Sonelgaz pour renforcer la production d'électricité, revoir l'organisation du réseau et renforcer certains équipements électriques capables de supporter des températures extrêmes dépassant 55 degrés. Le ministre a également affirmé que toutes les mesures ont été prises en vue d'assurer une intervention permanente en cas de coupure éventuelle, par les équipes spécialisées dans la production, la distribution et le transport d'électricité et de gaz du Groupe Sonelgaz, avec pour objectif de réparer les pannes dans les plus brefs délais.

SAMIR BENISID

## Hydraulique

## Mise en service du barrage de Bouzina

Le barrage de Bouzina –à 90 km de Batna– a été mis en service hier en présence des ministres de l'Hydraulique, Taha Derbal, et de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique, Ali Aoun, accompagnés du wali, Mohamed Benmalek. Cet important ouvrage hydraulique permettra l'approvisionnement en eau potable des communes de Bouzina, Menaâ, Tigharghar et Larbaa ainsi que l'irrigation de plus de 500 hectares de vergers arboricoles et de terres agricoles. Le ministre de l'Hydraulique a insisté à l'occasion sur la nécessité de valoriser pareils ouvrages importants desquels l'État a mobilisé de grandes ressources financières traduisant ainsi l'importance majeure accordée par les pouvoirs publics à leur tête le président de la Répu-

blique, à ce secteur vital étroitement lié au développement et à la vie quotidienne des citoyens.

Le ministre a insisté sur la nécessité de réaliser ces grands projets dans le respect des normes techniques en vigueur, rappelant que les projets du secteur de l'hydraulique sont réalisés ces dernières années dans les délais contractuels fixés. Après avoir suivi un exposé sur les études techniques de projets de certains barrages proposés par les autorités locales, le ministre de l'Hydraulique a indiqué qu'il existe des priorités pour ce type de projets qui doivent être mûris pour éviter les surcoûts et les erreurs techniques afin de préserver les ressources financières publiques.

R.N.

## PROJET DE LOI SUR LA NUMÉRISATION

## Le texte promulgué avant la fin de l'année

Le projet de loi sur la numérisation est un jalon important dans le processus de transformation numérique dans notre pays, a déclaré, hier à Alger, le ministre et Haut commissaire à la numérisation, Meriem Benmiloud. A l'ouverture des travaux d'un séminaire sur l'élaboration du projet de loi sur la numérisation, en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, du Conseiller auprès du président de la République, chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la culture, Mohamed Seghir Saâdaoui et de représentants de nombre d'instances officielles, la ministre a affirmé que «le projet de loi sur la numérisation permet d'asseoir un système juridique unifié en vue d'organiser et d'encadrer le secteur de la numérisation».

La ministre a, par là même, souligné que le système juridique qui devrait être promulgué avant la fin de l'année en cours renferme un large arsenal juridique qui ne répond pas à l'ensemble des besoins du secteur, ce qui va être rattrapé à travers le projet de loi sur la numérisation. La responsable a, dans ce cadre, expliqué que «l'élaboration de la stratégie nationale de la transformation numérique a été parachevée et adoptée dans un premier temps, en attendant son approbation prochainement au

niveau du Conseil des ministres». Par ailleurs, la ministre a évoqué le centre national des services numériques, en cours de réalisation, comme étant «un projet d'envergure» au vu des projets qu'il prévoit, à l'instar de la création d'un portail national des services numérique à accès unique et la réalisation d'un échange numérique intersectoriel entre 16 secteurs, qui repose sur un échange instantané, automatique et sécurisé des informations. Au cours des ateliers de cette rencontre, les représentants

des différents secteurs s'emploient à enrichir les thèmes de la rencontre et à en revêtir l'aspect juridique afin de finaliser le projet de loi sur la numérisation. Pour sa part, le directeur de la coopération, des affaires juridiques et des archives au Haut-commissariat à la numérisation, Abderezak Ghelis, a évoqué le processus suivi par le Haut-commissariat pour la concrétisation de la transition numérique à travers le lancement du projet du Centre national algérien des services numériques en partenariat avec le groupe chinois

«Huawei», l'élaboration de la stratégie nationale de transition numérique et la préparation du projet de loi sur la numérisation. Ce projet vise à soutenir les efforts de l'État pour mettre en place une stratégie nationale de transition numérique, et à réaliser une approche multidimensionnelle sur la manière de réaliser la souveraineté numérique de l'État. Les thèmes initiaux proposés pour le projet de loi sur la numérisation portent sur l'administration numérique, la communication numérique gouvernementale, les ser-

vices publics numériques, l'économie numérique incluant le e-commerce, la protection des consommateurs, l'innovation, l'entrepreneuriat numérique, l'inclusion financière, la société numérique, les transactions numériques à travers la protection des enfants et des constantes de la société de l'impact des TIC, l'organisation des technologies émergentes telles que l'intelligence artificielle, le contenu numérique et les instances de régulation.

R.N.

## AÉROPORT D'ALGER

## Signature d'un accord de coopération entre des établissements universitaires

Un accord de coopération scientifique a été signé, mardi, au siège du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, entre trois établissements universitaires et la Société de Gestion des services et infrastructures aéroportuaires (SGSIA), en vue de fournir des services et des solutions techniques et technologiques modernes. L'accord a été signé, sous la supervision du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, par le Président directeur général de la SGSIA, Mokhtar Said Mediouni, le recteur de l'Université des sciences et des technologies Houari-Boumediene

(USTHB), Djamel Eddine Akretche, le directeur de l'École nationale supérieure de l'intelligence artificielle (ENSIA), Malik Bachir, le directeur de l'École nationale supérieure des mathématiques (ENSM), Ahmed Medeghri. S'exprimant à l'occasion, le ministre a affirmé que cette coopération «mènera, sans nul doute, à connecter le marché de l'emploi et des services à la science, à la technologie et à l'innovation», soulignant le rôle de l'université algérienne, désormais, «en mesure de satisfaire les besoins de son environnement socio-économique». Le ministre a également mis en avant l'importance d'établir un partenariat entre l'université et l'aéroport

international d'Alger, «à même de servir l'intérêt des deux parties, et de contribuer au développement nationale et au bien-être du citoyen». De son côté, le PDG de la SGSIA, a souligné que ce type d'accords permettrait d'assister les étudiants universitaires dans l'élaboration de leurs travaux de recherches, et constituait une opportunité pour développer «de nouvelles solutions dans le domaine de la technologie», avant d'ajouter que la société de gestion aéroportuaire «ne ménagera aucun effort pour permettre aux étudiants de contribuer au développement de la gestion de l'aéroport d'Alger».

APS

## PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET DES EXPORTATIONS

# Le satisfecit des patrons

Le Premier ministre a reçu hier le président du Conseil du renouveau économique algérien afin de se pencher les mesures d'accompagnement prises en faveur des opérateurs économiques. Une rencontre qui intervient quelques jours après l'annonce d'une baisse des taux d'intérêt pour favoriser les investissements.

Un communiqué de la Primature a annoncé hier la tenue d'une rencontre entre le Premier ministre, Nadir Larbaoui, et le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula. Une rencontre qui a permis de passer en revue les mesures d'accompagnement prises en faveur des opérateurs économiques, notamment en

ce qui concerne le foncier économique, les zones franches et la promotion des exportations, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

«Dans le cadre des rencontres périodiques avec les partenaires économiques et sociaux, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a reçu, mardi 4 juin 2024 au Palais du Gouverne-

ment, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), M. Kamel Moula, avec qui il a passé en revue les différentes mesures d'accompagnement prises par le Gouvernement en faveur des opérateurs économiques, conformément aux orientations du président de la République, notamment en ce qui concerne le foncier économique destiné à l'investissement, la création de zones franches et la promotion des exportations», lit-on dans le communiqué.

Les discussions ont également porté sur la question des taux d'intérêt sur les crédits destinés à l'investissement et les moyens de développer le tourisme national et de promouvoir le E-paiement, et ce, conformément aux orientations du président de la Répu-

blique, selon la même source.

De son côté, le président du CREA s'est dit satisfait de «la progression du volume des investissements enregistrés ces derniers mois» et «des mesures prises par le président de la République pour accompagner les opérateurs économiques et lever les obstacles entravant les projets d'investissement, en vue de soutenir l'économie nationale et de réaliser un développement économique global», conclut le communiqué. Il faut dire que plusieurs mesures annoncées par le gouvernement dans le cadre de l'accompagnement des opérateurs économiques ont été concrétisées au cours des derniers mois. Au-delà de la promulgation du cadre réglementaire régissant le foncier économique à la fin de

2023 et du lancement de la plateforme de l'investisseur au mois de février, les derniers jours ont été marqués par la promulgation de plusieurs textes permettant la concrétisation des engagements des pouvoirs publics, notamment en ce qui concerne l'accompagnement des exportateurs. C'est le cas du fonds de promotion des exportations réintroduit par la Loi de finances 2024 et dont le fonctionnement vient d'être défini, ou encore pour les zones Franches dont les modalités de gestion et de concession ont été fixées il y a quelques jours. Cette rencontre intervient aussi au moment où les pouvoirs publics ont annoncé une baisse des taux d'intérêt pour favoriser les investissements.

SABRINA AZIOUEZ

## RECOURS LIÉS À L'INVESTISSEMENT

### L'obligation de passer d'abord par l'AAPI rappelée

Le membre de la Haute commission nationale des recours liés à l'investissement, Kamel Kheffache, a insisté, lundi à Alger, sur l'obligation de déposer les recours relatifs à l'octroi du foncier économique au niveau de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), avant le recours à la commission en cas d'avis défavorable. En marge de sa participation au Forum du quotidien El Moudjahid qui avait reçu le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, M. Kheffache a souligné que les investisseurs n'ayant pas obtenu un foncier économique, après expiration du délai légal des offres d'assiettes foncières sur la plateforme numérique de l'investisseur, étaient tenus de se conformer aux procédures de recours impliquant «le dépôt préalable d'une requête auprès de l'AAPI, laquelle devra trancher dans un délai maximum de 15 jours à compter de la date de réception». En cas de recevabilité de la requête, la décision finale de l'AAPI sera signifiée au concerné avec l'annulation de la décision provisoire préalablement émise. En cas de refus de la requête, l'investisseur peut introduire un recours

auprès de la Haute commission nationale des recours liés à l'investissement, joint de tous les documents d'appui y compris du refus de l'AAPI. La commission devra trancher dans un délai d'un (01) mois à compter de la date de sa saisine. Pour sa part, le DG de l'AAPI a affirmé que la non obtention d'un foncier économique par le demandeur ne signifiait pas un «refus», mais qu'il a, plutôt, obtenu le plus bas score selon la grille d'évaluation des projets en vigueur, précisant que «sa demande sera examinée en cas d'annulation du projet ayant bénéficié de la décision ou de non conformité des informations du bénéficiaire figurant dans la déclaration lors de l'introduction de sa demande via la plateforme numérique». A noter que la Haute commission nationale de recours liés à l'investissement a été créée en vertu de la loi n 22-18 du 24 juillet 2022 sur l'investissement. Le décret présidentiel de septembre 2022 a fixé la composition de la commission et son fonctionnement en tant que «Haute instance chargée de statuer sur les recours introduits par les investisseurs s'estimant lésés au titre de l'application des disposi-

tions de la loi sur l'investissement». Cette commission, présidée par le directeur du Cabinet de la Présidence de la République, est composée de sept membres, outre le représentant de la Présidence de la République en tant que président, un magistrat de la Cour suprême et un magistrat du Conseil d'Etat proposés par le Conseil supérieur de la Magistrature (CSM), un magistrat de la Cour des comptes proposé par le Conseil des magistrats de la Cour des comptes, ainsi que trois experts économiques et financiers indépendants désignés par le président de la République. «La commission est saisie par l'investisseur «de tout litige lié à l'investissement, notamment en cas de retrait ou de refus d'octroi des avantages, de refus d'établissement de décisions, documents et autorisations par les administrations et organismes concernés. La commission transmet au président de la République un rapport semestriel sur activité et sur les problèmes récurrents auxquels sont confrontés les investisseurs et formule, le cas échéant, des recommandations pour y remédier», stipule le décret de 2022.

APS

## FINANCES

### Le paiement mobile officiellement lancé

Le commutateur instaurant l'interopérabilité des paiements mobiles «Switch mobile», vient d'être lancé lundi à Alger, et les clients des banques actives sur la scène nationale, ainsi que les clients d'Algérie Poste, pourront désormais effectuer des transactions interbancaires de paiement et de virement de compte à compte, de manière instantanée en utilisant le code QR. La cérémonie de lancement de ce service, auparavant réservé à deux banques et à Algérie Poste et appliqué uniquement entre les clients d'une même institution financière, s'est déroulée sous la supervision des ministre des Finances, Laaziz Faïd, de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, en présence du Conseiller auprès du président de la République, chargé des finances, des banques, du budget, des réserves de change, des marchés publics et des règlements internationaux, Mohamed Boukhari. Ont également assisté à la cérémonie de lancement de ce service, Mme Meriem Benmouloud, Haut-commissaire à la Numérisation, M. Salah Eddine Taleb, Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Mme Rabia Kherfi, présidente du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) et M. Kamel Moula, président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA). Dans une allocution à l'occasion, le ministre des Finances a affirmé que ce service était susceptible de créer «une véritable révolution

numérique» dans le domaine des finances et des banques, en offrant aux citoyens «des services numériques rapides, pratiques et sûrs». Il a souligné que les services de paiement mobile, «sont l'aboutissement d'un plan de travail et d'une stratégie minutieuse lancés par les autorités publiques, dans le cadre de l'application des dispositions de la loi monétaire et bancaire dans son volet inhérent au développement et à la mise en service de la stratégie nationale de paiement électronique, au titre d'une démarche visant à renforcer l'inclusion financière en Algérie». Le lancement de ce service marque une deuxième étape dans le processus de modernisation et de développement des modes de paiement, via la garantie d'un Switch paiements et virements, en reliant toutes les applications des banques et celles d'Algérie poste au mobile, a ajouté le ministre. Le paiement via TPE a déjà été développé auparavant, via les cartes interbancaires, et la généralisation du paiement électronique, la création d'agences bancaires numériques multiservices, le transfert de fonds et le paiement par smartphone auprès des banques et d'Algérie poste, a-t-il rappelé. = Le projet de la stratégie de développement des moyens de paiement scripturaux, prochainement soumis aux autorités= Le ministre a insisté, dans ce sens, sur l'importance de consentir davantage d'efforts pour généraliser les services de paiement mobile et «d'intensifier les actions pour faire la promotion de ces services, en expliquant la nature des produits aux citoyens,

aux entreprises et instances». Le ministre des Finances a passé en revue les indicateurs d'évolution du e-paiement, rappelant que pour le paiement mobile, le nombre de transactions entre janvier et mars derniers a atteint plus de 13 millions de transactions pour une valeur de plus de 9 milliards DA, alors que le nombre de cartes interbancaires et des cartes d'Algérie-poste a été estimé à plus de 17 millions de cartes au 31 mars, avec hausse du nombre de guichets automatiques (GAB), passé à plus de 3.868 distributeurs ayant enregistré plus de 45,9 millions d'opérations pour un montant global de plus de 859 milliards DA durant le 1er trimestre. De son côté, le ministre de la Poste et des Télécommunications a affirmé que le lancement de ce service constituait «un bond qualitatif» pour le e-paiement en Algérie qui viendra renforcer l'efficacité et la sécurité des transactions financières, soulignant l'importance des infrastructures désormais garanties par le secteur des télécommunications en Algérie, face à la hausse du nombre de cartes «Eddahabia» d'Algérie-poste estimés à 13 millions d'unités, contre 6 millions seulement en 2020.

Pour sa part, le Gouverneur de la Banque d'Algérie a salué le lancement de ce nouveau service et son extension, soulignant qu'«il s'agit d'une autre étape dans la diversification des moyens de e-paiement via le téléphone mobile, permettant de régler facilement différents paiements et d'effectuer des virements rapidement et avec aisance pour les

citoyens, avec transfert instantané de la valeur de la transaction au commerçant. Soulignant l'évolution notable du e-paiement via carte en Algérie ces dernières années, qui a augmenté de 28% entre 2021 et 2023, M. Taleb a affirmé que l'Algérie possédait «de nombreuses qualités pour le développement rapide du paiement via mobile, compte tenu du nombre total d'abonnés au réseau de téléphonie mobile, sachant que le nombre de comptes bancaires est de près de 13 millions, en plus des 28 millions de comptes CCP». M. Taleb a également annoncé que le Comité national des paiements (CNP), installé en avril dernier au niveau de la Banque d'Algérie, présentera «dans les semaines à venir, aux autorités publiques, le projet de Stratégie nationale de développement des moyens de paiement scripturaux pour approbation, visant à renforcer les transactions bancaires et à développer l'inclusion financière». De son côté, le président du Conseil d'administration de la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (Satim), Youcef Lalmas, a souligné que la société accompagnerait ce service par des efforts de communication et d'éducation financière, en consultation avec les différentes parties prenantes de l'écosystème, notamment les associations professionnelles, les unions des commerçants, les établissements éducatifs et les universités, tout en cherchant à lancer d'autres services numériques en collaboration avec des institutions spécialisées dans la technologie financière.

APS

## 4 quintaux de charbon saisis à Mila Un suspect arrêté

Les éléments de la brigade de sécurité et d'investigation du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Mila ont saisi, dans la commune de Sidi Merouane 4,2 quintaux de charbon de bois et arrêté un individu pour exercice illégal d'une activité commerciale, selon un communiqué publié mardi par ce corps constitué. La saisie a été opérée, selon le même document, au niveau d'un barrage routier dressé par la Gendarmerie nationale sur la route nationale n 79-A, à hauteur du carrefour de Ferdoua, dans la commune de Sidi Merouane. L'interception et la fouille d'un véhicule suspect se dirigeant vers la ville de Mila a permis aux gendarmes de mettre la main sur plusieurs sacs en plastique contenant la quantité indiquée de charbon. Le conducteur du véhicule en question ne détenant ni facture ni aucun autre document justifiant la détention et la commercialisation du charbon de bois, la marchandise a été saisie et remise, après finalisation des procédures légales en vigueur, au chef de la circonscription forestière de Mila, a-t-on conclu de même source.

## Nâama Les corps de deux enfants noyés repêchés

Les agents de la Protection civile ont repêché, lundi soir, les corps de deux enfants noyés dans un plan d'eau, dans la commune de Asla (Nâama), a indiqué un communiqué de la cellule d'information de la direction de wilaya de ces services. Les deux victimes âgées de 14 ans ont perdu la vie, noyées dans un plan d'eau de l'Oued Merdja au lieu-dit Kebacha, à 15 km de la commune de Asla. Les deux corps ont été déposés par les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de Asla à la morgue de la structure sanitaire de cette commune. Les services de la Protection civile ont signalé qu'à l'issue des orages enregistrés, dimanche soir dans plusieurs régions de la wilaya, trois autres personnes ont été sauvées, dont le véhicule a été inondé par les eaux de l'Oued Kaoukaw, situé à 15 km de la commune de Djeniène Bourezk. Les opérations de sauvetage et de recherche de victimes probables, suite à ces orages, se poursuivent au niveau des sites des crues des oueds, dont le débit des eaux s'est accru suite à de fortes pluies enregistrées au sud de la wilaya, a-t-on ajouté.

# INSTALLATION DES DÉTECTEURS DE GAZ À ANNABA 200.000 ménages équipés d'ici fin 2024

Pas moins de 200.000 foyers seront équipés de détecteurs de monoxyde de carbone avant la fin de l'année courante à Annaba afin de limiter les fuites de gaz et le nombre de morts enregistrés chaque année.

La Direction de la distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya d'Annaba mène une course contre la montre, afin d'achever le programme tracé, avant la fin de l'année. En effet, la direction de la Sonelgaz prévoit l'installation de 400.000 unités de détection de gaz, soit deux par foyer, a rapporté la chargée de communication de cette société. Cette entreprise a entamé la reprise de la campagne d'installation de détecteurs de monoxyde de carbone à titre gracieux pour les foyers et les ménages. Selon les informations apportées par la responsable de la communication à la direction de la Sonelgaz d'Annaba, cet appareil qui alerte sur les fuites de gaz et du monoxyde de carbone, est fabriqué localement par une filiale du groupe de ladite société. Cet équipement indispensable alerte sur les fuites de gaz et le monoxyde de car-



La Sonelgaz mène une campagne pour prémunir la population des dangers du CO. (Photo DR)

bone, qui occasionnent des drames le plus souvent mortels. Le processus d'équipement des foyers par cet appareil est confié aux huit agences commerciales de la Sonelgaz réparties à travers les 12 communes que compte la wilaya, à raison d'une moyenne de 13.825 détecteurs pour chaque agence commerciale. Selon le programme établi, l'opération d'installation de ces équipements se fera, par les agents de la Sonelgaz parallèlement au processus de prélèvement de consommation sur les compteurs. Au sujet des abonnés absents de leurs domiciles, ils seront reprogrammés pour le prochain passage. Ainsi, au

total se sont 400.000 détecteurs de monoxyde de carbone qui seront installés d'ici la fin de 2024, à raison de deux appareils par ménage. Selon les précisions apportées sur cette opération, il relève nous dit-on, d'un programme ambitieux, dont la première phase a permis l'équipement de 11.600 abonnés à travers les 12 communes de la wilaya. La seconde phase vient d'amorcer la reprise du programme tracé. Par ailleurs, et parallèlement à l'installation de ces détecteurs, des campagnes de sensibilisation et de prévention sur les dangers du gaz et sur le monoxyde de carbone sont organisées par la

direction de la Sonelgaz. Des séances d'explication sur le mode d'emploi de ces appareils sont organisées. L'opération est menée par des techniciens spécialisés et assermentés, et conformes aux conditions techniques et à la préparation interne du logement du client. En outre, l'installation des deux appareils intervient, a-t-on précisé, après l'inspection de la structure interne du réseau de gaz et la vérification de sa conformité aux conditions techniques et aux normes de sécurité, en plus d'un test de la validité du détecteur en présence du client.

SOFIA CHAHINE

## PROJETS DE LOGEMENTS EN SOUFFRANCE À ANNABA

# Le programme des 40 unités LSP de Boukhadra enfin relancé

À l'arrêt depuis plusieurs mois déjà, le projet des 40 logements LSP implantés dans la localité de Boukhadra, dans la daïra d'El Bouni a finalement été relancé. La démarche s'inscrit dans le cadre des instructions du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et celles du wali d'Annaba, visant à surveiller la relance des projets de logements à l'arrêt ou en retard dans l'achèvement des travaux. Dans ce contexte, les responsables du secteur de l'habitat dans la wilaya d'Annaba, se sont déployés à travers les différents chantiers pour faire un état de lieux des projets en souffrance, pour un quelconque motif. Supervisée par le directeur de l'Habitat, l'inspection a ciblé le projet de 40 logements sociaux participatifs à Boukhadra, attribué à l'entreprise Khatat. Les décisions prises sur place, ont eu trait

à la levée de tous les obstacles, avec la décision de la relance du projet, afin de compléter les travaux restants. Il est à noter que la démarche s'inscrit dans un effort concerté pour accélérer la réalisation des projets de logements et répondre à la demande des postulants aux logements. Le premier semestre de l'année en cours, a été marqué par la distribution de la liste des bénéficiaires des logements sociaux dans la daïra d'Annaba, El Bouni et récemment, dans la commune de Sidi Amar. En parallèle, d'autres projets de réalisation de logements sociaux participatifs sont encore à l'arrêt, dont les 200+300 logements participatifs à Bouzaroura, dans la commune d'El Bouni. Le projet inachevé a été abandonné par le promoteur, qui n'a pas raccordé les logements aux réseaux vitaux, eau, gaz et électricité. La situation

insoutenable des souscripteurs, les a contraints à y vivre sans électricité ni gaz pendant 10 ans et jusqu'à la mise sous presse. En décembre 2023, il a été déclaré lors du Comité de ville que ce projet serait transféré à l'AADL. Mais aucune mesure concrète n'a encore été prise à ce jour. C'est le même cas pour les souscripteurs des 650 logements LP de Berka Zerga. Au moment où, ce projet qui ne cesse de faire couler de l'encre et les Prétendants multiplie leur itin hebdomadaire. Le dernier était organisé vendredi dernier, marquant leur 16e action. En réponse à une lettre envoyée par le député Seklouli Oualid, le ministre a déclaré que le promoteur immobilier serait désigné après la fin de l'évaluation technique et financière réalisée par des experts. Cependant, les souscripteurs demandent une accélération

des mesures. En attendant que ce projet et bien d'autres soient achevés, il est utile de souligner que, les autorités locales, en collaboration avec les entreprises et les associations, se sont engagées à assurer un suivi rigoureux des projets en cours pour garantir leur achèvement dans les meilleurs délais. Selon certaines indiscretions, le premier responsable de la wilaya d'Annaba, a, dès sa prise de commandes de la wilaya, établi un rapport détaillé sur la situation du secteur du logement dans la wilaya d'Annaba. Le rapport comprend entre autres les projets en souffrance ou à l'arrêt. D'où, cette décision de la relance du projet des 40 unités LPA de Boukhadra. D'autres décisions devront suivre pour faire bouger d'autres projets similaires, nous dit-on.

S. CHAHINE

## ORAN

# 1.500 visiteurs au Salon de l'innovation

Le Salon local de l'innovation du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels d'Oran, clôturé lundi soir, a connu une forte affluente notamment des jeunes, soit près de 1.500 visiteurs, durant les trois jours de la manifestation, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de wilaya du secteur. Les quatre stands du Salon ont drainé beaucoup de jeunes souhaitant entrer dans le secteur professionnel, à travers lequel ils peuvent accéder au monde de l'entrepreneuriat, a indiqué à l'APS Mme Nacéra

Mansouri, chargée de communication au niveau de la Direction de la Formation. La manifestation a connu la participation de 67 jeunes porteurs de projets, entre stagiaires et diplômés des établissements de formation, et ce, dans différents domaines, dont la numérisation, les industries pétrolières, manufacturières, sidérurgiques, mécaniques, pharmaceutiques, ainsi que l'environnement, l'eau, l'agriculture, l'hôtellerie et le tourisme, a-t-elle ajouté. Certains projets innovants ont attiré l'attention des visiteurs,

à l'instar d'un système permettant de faire fonctionner certains appareils électriques à l'énergie solaire, des produits para-pharmaceutiques, notamment une pommade multi-usage, comme la stérilisation et le traitement des aphtes de la bouche et de la gencive et l'hydratation des lèvres, en plus d'être un complément nutritionnel, a-t-on constaté. Des modèles de micro-entreprises réussies sont également exposés, à l'instar du projet d'un magasin électronique de design et de graphique, de même que d'autres micro-entre-

prises, notamment dans le domaine de la haute couture, l'art culinaire traditionnel et moderne, l'industrie des produits cosmétiques et des compléments alimentaires. Au cours de cette manifestation, plusieurs communications ont été animées, à l'instar de l'innovation, la créativité et l'entrepreneuriat et le rôle de l'incubateur des entreprises dans l'accompagnement et le développement de l'innovation ainsi que le rôle de la numérisation dans le développement du secteur

APS

Project Syndicate POUR 

# BCE : les risques d'une baisse des taux prématurée

L'incertitude des prévisions pose un problème de taille à toutes les banques centrales, car la réussite d'une politique repose sur un minimum de fiabilité des prévisions. Si celle-ci diminue, il faut savoir gérer les risques. Dans un environnement marqué par l'incertitude, la politique monétaire doit avant tout éviter les erreurs importantes.

PAR AXEL A. WEBER

Constatant que l'inflation de la zone euro a chuté de son pic de 10,6% en octobre 2022 à 2,6% en mai cette année, la Banque centrale européenne (BCE) fait preuve d'optimisme. Elle prévoit que cette décroissance va se prolonger: elle s'attend à un taux d'inflation moyen de 2,4% cette année, de 2% l'année prochaine, et de 1,9% en 2026. En conséquence, le 6 juin elle pourrait diminuer son principal taux directeur (celui de sa facilité de dépôt) de 4% à environ 3,75%.

Pour les marchés, il s'agit là d'une première baisse des taux directeur de la BCE qui sera suivie de nombreuses autres au cours des deux prochaines années. L'effet d'annonce et le moment choisi pour cette baisse sont significatifs, car c'est seulement la cinquième fois depuis sa création il y a 26 ans que la BCE initie un cycle de baisse des taux. Une politique monétaire anticipatrice est certes digne d'éloge, mais elle est intrinsèquement limitée, notamment en raison de l'incertitude des prévisions économiques qui augmente depuis quelques années.

Il est très difficile de prévoir l'inflation au-delà d'une année. L'incapacité de la BCE à réagir en temps voulu à la récente poussée inflationniste tient en partie à l'imprécision des prévisions. Du fait même de leur conception, les prévisions basées sur des modèles tendent à revenir à moyen terme aux moyennes historiques. Par ailleurs le passé montre également que les projections d'inflation à long terme tendent souvent vers la cible de la banque centrale. Ainsi, les prévisions de la BCE indiquant une baisse de l'inflation sont en partie le résultat d'un biais historique.

En outre, les effets persistants des mesures liées à la pandémie (comme le gonflement du bilan des banques centrales et l'augmentation des déficits budgétaires) et des sanctions économiques contre la Russie sont également difficiles à modéliser et à prévoir. De même, les risques géopolitiques supplémentaires (notamment le conflit au Moyen-Orient et l'escalade de la tension entre les USA et la Chine) compliquent encore les perspectives d'inflation, la plupart des facteurs d'inflation étant orientés à la hausse.



Siège de la Banque centrale européenne. (Photo DR)



**Axel A. Weber** est coprésident du groupe de travail multilatéral sur les réformes (MRWG, Multilateral Reform Working Group) de la Commission de Bretton Woods. Il a été président du groupe USB et de la Deutsche Bundesbank.

Les changements structurels laissent également présager une hausse de l'inflation. Parmi les sources évidentes de pression inflationniste, on peut citer le resserrement des marchés du travail (dû au vieillissement des populations), les investissements considérables dans la transition énergétique, la sécurité énergétique et la défense, la démondialisation et le coût futur de la reconstruction de l'Ukraine.

Le taux d'inflation annuel de la zone euro reste supérieur à 2% et les tendances récentes sont inquiétantes. Plutôt que le taux de croissance, examinons l'indice des prix à la consommation corrigé des variations saisonnières: après une légère baisse à la fin de 2023, il augmente depuis janvier au taux annuel de 3,1%.

Dans le contexte d'une inflation à la consommation supérieure à 2% et qui s'accélère, d'un taux de chômage historiquement bas et d'une hausse rapide des salaires (les salaires négociés ont augmenté de 4,7% en glissement annuel au premier trimestre), un cycle de réduction des taux pourrait conduire à une nouvelle erreur politique grave. La BCE a déjà commis une erreur en 2021-2022 en se basant sur des prévisions erronées pour décider de sa politique monétaire, elle semble aujourd'hui sur le point de répéter la même erreur. S'appuyer sur des prévisions peu fiables et ignorer les réalités économiques, ce n'est pas une politique anticipatrice, c'est une politique illusoire.

L'incertitude des prévisions pose un problème de taille à toutes les banques centrales, car la réussite d'une politique repose sur un minimum de fiabilité des prévisions. Si celle-ci diminue, il faut savoir gérer les risques. Dans un environnement marqué par l'incertitude, la politique monétaire doit avant tout éviter les erreurs importantes.

La BCE est au risque de deux écueils: une politique monétaire trop restrictive ou son

assouplissement prématuré. Une politique trop restrictive pourrait provoquer la récession et la déflation, ce qui menacerait la stabilité des marchés financiers ou de l'immobilier. Bien que peu souhaitable, ce scénario ne constitue pas une menace existentielle pour la zone euro. La BCE dispose d'une marge de manœuvre suffisante, de l'expérience et des outils voulus pour lutter si nécessaire contre la déflation.

Par contre, un relâchement monétaire prématuré pourrait relancer l'inflation et contraindre la BCE à faire machine arrière en augmentant ses taux à des niveaux supérieurs à ceux d'aujourd'hui. Cette politique serait dangereuse pour la stabilité de la zone euro, car les pays membres surendettés pourraient être confrontés à une dynamique d'endettement insoutenable, les marchés obligataires doutant de leur capacité de désendettement. Les Etats essaieraient de peser alors encore davantage sur les banques centrales, ce qui conduirait à donner la priorité aux considérations budgétaires. Si les banques centrales renâclent à faire tout ce qui est nécessaire, l'inflation pourrait s'installer dans la durée.

Le scénario le plus dangereux serait de toute évidence une inflation persistante suscitée par une politique monétaire trop expansionniste. Or c'est précisément le risque que prendra la BCE si elle se lance maintenant dans un nouveau cycle de baisse des taux. Un basculement trop rapide vers le relâchement monétaire pourrait miner sa crédibilité et augmenter le risque d'inflation. La BCE gère mal les risques en négligeant leur asymétrie. Les banques centrales ne devraient pas laisser les marchés guider leur politique. Un relâchement prématuré est un pari dangereux.

Traduit de l'anglais par Patrice Horovitz  
Copyright: Project Syndicate, 2024.  
[www.project-syndicate.org](http://www.project-syndicate.org)

# L'aide militaire Occidentale à l'Ukraine : le zugzwang

Le zugzwang est une situation dans le jeu d'échecs dans laquelle le joueur n'a aucun mouvement favorable possible - toute action qu'ils fera entraînera une détérioration imminente de sa position sur le plateau de jeu.

PAR OLEG NESTERENKO

Constatant la déroute que l'armée ukrainienne subit sur les champs de bataille face aux forces russes, les décideurs du camp politico-militaire de l'Occident collectif plongent en état de panique opérationnelle collective les poussant à faire monter les enchères et à prendre une voie sans issue.

## Les mythes et la réalité

De même que durant la seconde guerre mondiale, quand la quasi-intégralité des pays composant l'Union Européenne d'aujourd'hui a grandement participé à l'effort de guerre en faveur de l'Allemagne nazie lors de l'invasion de l'URSS - ces mêmes pays, le monde anglo-saxon en plus, sont en train de produire un effort de guerre face à Moscou, un effort d'envie jamais vu dans le monde depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Néanmoins, constatant l'insuffisance des aides accordées à l'Ukraine pour contrer efficacement l'initiative militaire russe, dès février 2022, les responsables politiques ukrainiens et ceux des pays de l'OTAN essaient de la combler en faisant une preuve remarquable dans le domaine de la communication et de la propagande destinées non seulement à l'opinion de leur propre électeurat, mais également à la Russie et ses alliés, afin d'essayer de les décourager dans la poursuite des démarches qu'ils entreprennent.

Les campagnes de communication ont été fort nombreuses et se sont enchaînées, l'une après l'autre. L'une des dernières et celle du mois de mars, quand le président tchèque Petr Pavel a annoncé la disponibilité de près de 800.000 obus qui pourraient être livrés à l'Ukraine « dans les semaines à venir ». Le monde a retenu son souffle en attendant l'apparition de cette manne venue de nulle part et en supposant l'existence d'un redoutable potentiel militaro-industriel dissimulé jusqu'à présent. Forte a été la déception des bénéficiaires de la fameuse livraison, heurtés à la réalité au terme des semaines écoulées : la campagne de communication tchèque, comme tant d'autres avant elle, s'est avérée tout à fait mensongère.



**Oleg Nesterenko**  
Président du CCIE ([www.c-cie.eu](http://www.c-cie.eu)).  
Ancien directeur de u MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris ; ancien directeur de l'Institut de la Reconstruction Anthropologique.

Toutefois, il faut faire preuve d'indulgence envers le président de la République Tchèque qui a, vraisemblablement, tout simplement confondu la réalité d'aujourd'hui avec le « glorieux » passé de l'État qu'il dirige. Notamment, selon les statistiques allemandes, par exemple pour l'année 1944, la Tchécoslovaquie a bel et bien été l'un des éléments-clés dans l'approvisionnement militaire de la première puissance militaire de l'Europe. Celle du IIIème Reich. Non seulement chaque mois (i) de l'année 1944, les 857 usines d'armements tchèques ont livré aux nazis plus de 600.000 obus d'artillerie et 900.000 obus antiaériens, mais en plus près de 800 wagons ferroviaires de bombes aériennes, 1000 tonnes de poudre et 15 millions de cartouches. Sans compter une énorme quantité de chars, d'avions, de canons, d'armes légères (30.000 fusils, 11.000 pistolets, 3.000 mitrailleuses) et de tant d'autres matériels et équipements militaires indispensables dans la grande lutte contre les ennemis du « Reich de 1000 ans ». Le président Petr Pavel devrait se réconcilier avec la réalité : au moment de l'invasion de l'URSS en 1941, quand son pays était capable d'assurer un 1/3 du total d'armes et de munitions mises à disposition des forces armées nazis - ce moment est bien révolu.

De son côté, contrairement à ses homologues Occidentaux, la Fédération de Russie a toujours eu tendance à ne pas abuser des outils propres aux professionnels du marketing et à rester dans le réel, en faisant même sous-estimer ses propres capacités et en les dévoilant que sur la base des faits accomplis.

Aujourd'hui, la Russie produit dans les 250.000 obus par mois, soit près de 3 millions par an, ce qui est, pratiquement le triple des capacités de production d'obus par l'ensemble des pays du bloc « atlantiste ». Ceci est, d'une part, selon les renseignements de l'OTAN et non pas les déclarations russes et, d'autre part, cette information ne prend pas en compte ni les livraisons de munitions des pays-partenaires de la Russie, dont les volumes sont inconnus, mais estimés comme très considérables, ni le fait que l'industrie militaire russe n'est qu'au stade de son déploiement, avec le pic de production prévu pour l'année 2025.

Ceci est toujours selon les renseignements de l'OTAN, cités, notamment, par la CNN qui n'a jamais eu tendance à surestimer les capacités de Moscou. La réalité concernant les capacités de production et de l'accès à des munitions par les Russes peut donc être encore plus désagréable pour leurs adversaires.

Une autre réalité soigneusement minimisée par les pouvoirs occidentaux auprès de leur public - une réalité sans équivoque : durant la seconde guerre mondiale, la Russie a importé face à l'Allemagne nazie et ses suppléants. Aujourd'hui, sans rappeler le fait que l'économie russe se porte incontestablement mieux par rapport à ce qui était prévu même dans les prévisions les plus pessimistes des « otaniens », que ses finances publiques continuent à être seines et que la dette publique est négligeable ; sans rappeler que la Russie est tout, sauf isolée sur la scène internationale ; que l'industrie de l'armement russe a démultiplié sa production par 3 en un an - je tiens à rappeler : à ce jour, la Fédération de Russie n'a engagé que 6% du PIB dans l'effort de guerre face à l'Otan sur le territoire de l'Ukraine, soit 10 fois moins que par le passé face au nazisme.

La raison de la non-augmentation supplémentaire de la part du PIB vis-à-vis du conflit en Ukraine est très simple : les algorithmes démontrent qu'il n'est nul besoin de le faire pour arriver à des objectifs préétablis. Néanmoins, en cas de nécessité absolue, ce n'est pas la fabrication de centaines, mais de milliers de chars et d'avions de combat de la dernière génération par an qui peut, industriellement, être mise en place dans des délais relativement restreints. De même, cela sera non pas des centaines de milliers, mais des millions de soldats supplémentaires au front - ce qui n'est pas une mission impossible avec une population supérieure à 146 millions d'habitants.

Le 24 avril, le président américain Joe Biden a approuvé le projet de loi sur l'allocation de l'aide militaire à l'Ukraine à hauteur de 56 milliards d'euros. De son côté, le Kremlin a adapté son économie aux besoins militaires, en augmentant ses dépenses de défense de 3,9% en 2023 à 6% du PIB pour l'année 2024.

L'agence Bloomberg, (<https://www.bloomberg.com/news/articles/2023-09-22/russia-plans-huge-defense-spending-hike-in-2024-as-war-drags-on>) en faisant référence à des copies de projets de plans budgétaires russes, indique que les dépenses de défense de Moscou ont augmenté de 6,4 billions à 10,8 billions de roubles - soit près de 106 milliards d'euros. Dans l'année 2021 d'avant-guerre, les dépenses de défense de Moscou étaient 2,5 fois inférieures à celles d'aujourd'hui.

A titre de comparaison, en France, la loi de programmation militaire 2024-2030, promulguée en août 2023, prévoit 413 milliards d'euros de dépenses de défense sur les sept prochaines années.

Afin de ne pas commettre d'erreur lors de l'évaluation de la parité et de la proportionnalité des investissements dans le secteur de défense en général et, dans le conflit en Ukraine, en particulier, il est important de prendre en compte un élément-clé : si l'industrie militaire occidentale est régie, principalement, par la recherche des profits - de la même manière que

l'industrie civile - la situation dans ce secteur est radicalement différente en Russie : l'intégralité des entreprises de défense se situent directement sous le contrôle de l'État, ce qui permet, entre autre, d'avoir des coûts finaux de fabrication divisés par 5, voir par 10 par rapport à ceux des entreprises occidentales, et ceci est pour la même gamme d'armes et de munitions fabriquées. 10 milliards d'euros investis dans la confrontation par Moscou valent incomparablement plus que les mêmes 10 milliards investis par l'adversaire.

Il est tout à fait certain que si les fondements militaro-industriels de l'actuelle coalition antirusse étaient basés sur autre chose que sur le dégageant de marges bénéficiaires considérables attachées à la production et vente d'armes et de munitions, Kiev pourrait bénéficier des livraisons de ces derniers d'une manière bien plus conséquente que celle qu'on a connu dès 2014, en vue de la préparation de la guerre contre la Russie sur le territoire de l'Ukraine, et même plus conséquentes que celles qu'on connaît depuis février 2022 - le moment du déclenchement des hostilités par la Russie en anticipation des initiatives militaires ukrainiennes occidentales à venir.

## « Le tonneau des Danaïdes » ukrainien

En parlant des chiffres, quelles sont les aides déjà consommées par l'Ukraine ? Selon l'estimation de Kiel Institute for World Economy, (<https://www.ifw-kiel.de/topics/war-against-ukraine/ukraine-support-tracker/>) en deux ans de guerre, l'Occident collectif a promis à l'Ukraine environ 250 milliards d'euros et a déjà alloué près des 3/4 de cette somme.

En ce qui concerne l'aide militaire en particulier, à cette fin l'Ukraine a reçu environ 102 milliards d'euros jusqu'au début d'avril 2024, dont 35 milliards de l'UE, 43 milliards des Etats-Unis et 24 milliards d'euros de l'ensemble d'autres pays du bloc Occidental. (<https://www.bbc.com/ukrainian/articles/c163dwxr4k1o>). L'institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI) ([https://www.sipri.org/sites/default/files/2024-04/2404\\_fs\\_milex\\_2023.pdf](https://www.sipri.org/sites/default/files/2024-04/2404_fs_milex_2023.pdf)) a publié un rapport sur les budgets militaires des différents pays pour l'année 2023. Il s'avère que l'aide militaire déjà transférée à l'Ukraine est comparable aux 2 années du budget militaire de la France et même supérieur aux 2 années du budget militaire de la Corée du Nord. L'aide militaire transférée à l'Ukraine peut être également comparée aux 4 années du budget militaire d'Israël ou à 7 années du budget militaire de la Turquie.

Les principaux fournisseurs d'aide militaire à l'Ukraine sont les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'UE et la Norvège. Si au début du conflit les alliés ont fourni à l'Ukraine exclusivement du





Les Ukrainiens évoquent des difficultés, malgré l'aide militaire occidentale. (Photo DR)

matériel soviétique encore restant dans les pays d'Europe de l'Est, faute des stocks épuisés, ils ont commencé à transférer des armes plus modernes. À la mi-2023, les journalistes de Forbes Ukraine (<https://forbes.ua/war-in-ukraine/ukrainska-armiya-perekhodit-na-tekhniku-nato-chim-vona-krashcha-za-radyansku-ta-chi-dostatno-ii-dlya-kontrastupu-roz-bir-forbes-23062023-14386>) ont calculé le nombre d'unités d'équipement militaire que l'Ukraine avait déjà reçues des alliés. Selon leurs données, depuis février 2022, l'Ukraine a reçu de la part du bloc de l'OTAN plus de 3000 véhicules blindés, plus de 2000 véhicules de combat d'infanterie et de transporteurs de troupe blindés et près de 400 unités d'Artillerie automotrice. Selon The Wall Street Journal, ([https://www.wsj.com/world/europe/alarm-nato-weak-military-empty-arsenals-europe-a72b23f4?mod=hp\\_lead\\_pos7](https://www.wsj.com/world/europe/alarm-nato-weak-military-empty-arsenals-europe-a72b23f4?mod=hp_lead_pos7)) durant la guerre contre la Russie, l'Ukraine a reçu plus de 600 obusiers, plus de 800 chars et près de 100 systèmes de lance-roquettes multiples (données de décembre 2023). À titre de comparaison, l'armée britannique, qui est le principal allié des États-Unis et le plus grand gaspilleur de fonds pour la défense, n'a plus que 150 chars et, probablement, une douzaine de pièces d'artillerie à longue portée en état de service. Côté français, il ne reste pas plus de 90 unités d'artillerie lourde. En ce qui concerne l'Allemagne, elle a vidé ses arsenaux militaires au point qu'en cas de guerre, les munitions disponibles ne lui suffiront que pour 2 jours de combats en intensité comparable à celle qu'on connaît chaque jour sur le territoire de l'Ukraine depuis les 27 derniers mois. En ce qui concerne les livraisons d'avions et d'hélicoptères, selon Forbes,

(<https://www.forbes.com/sites/davidaxe/2024/04/29/ukraine-needs-another-1000-armored-personnel-carriers-its-taking-canada-a-year-to-deliver-50/>) l'Ukraine a également reçu pas moins de 50 hélicoptères et près de 80 avions de combat soviétiques SU et MIG. Le Danemark, les Pays-Bas, la Norvège et la Belgique ont promis de lui livrer entre 45 et 60 chasseurs F16. Une partie des livraisons d'armements et d'équipements se font d'une manière dissimulée, par conséquent, il est difficile d'estimer précisément la quantité exacte d'aéronefs qui protègent aujourd'hui le ciel au-dessus de l'Ukraine. Malgré le volume très élevé de l'aide militaire, l'intensité des combats est telle que les équipements livrés sont détruits en continu et le manque du côté ukrainien est constant. Les difficultés bureaucratiques et logistiques s'ajoutent à l'état peu enviable de l'armée ukrainienne. À la fin du mois d'avril, Forbes a publié un article avec un titre retentissant : « L'Ukraine a besoin de 1000 transporteurs de troupe blindés supplémentaires. Le Canada a besoin d'un an pour en livrer 50 ». (<https://www.forbes.com/sites/davidaxe/2024/04/29/ukraine-needs-another-1000-armored-personnel-carriers-its-taking-canada-a-year-to-deliver-50/>)

#### La déroute

En parlant des aides accordées à l'Ukraine, il est à souligner qu'il ne s'agit guère de « cadeaux » accordés à Kiev, mais de dettes.

Des dettes à rembourser. Toutefois, ça s'annonce très mal pour les créanciers de l'Ukraine ou, plus exactement, pour l'Ukraine elle-même. Etant depuis un moment dans l'incapacité de payer ses dettes, l'Ukraine est en train de s'efforcer d'obtenir une restructuration de sa dette, avant la fin août 2024 qui est très proche, vis-à-vis de 20 milliards de dollars de ses obligations internationales émises et dont elle a déjà bénéficié de deux années de gel des paiements auprès des détenteurs.

Si elle ne parvenait pas à convenir d'une nouvelle restructuration ou à étendre le moratoire de paiement actuellement en vigueur avec les détenteurs d'obligations - un défaut de paiement souverain aura lieu, ce qui réduirait très considérablement sa capacité à emprunter auprès des bailleurs de fonds internationaux. La situation de l'Ukraine qui est déjà très grave aujourd'hui s'aggraverait davantage. La faillite inévitable de l'État ukrainien est à l'horizon. Concernant les aides militaires, dans un interview accordé en avril dernier à Fox News, (<https://www.foxnews.com/video/6351629242112>) le dirigeant ukrainien a admis que sans un nouveau paquet d'aide américaine, l'Ukraine ne pouvait pas résister : « Que Dieu nous vienne en aide, que nous l'obtiendrons le plus rapidement possible... Sinon, ils [les forces armées Russes] nous feront reculer... C'est la vérité. Nos gens le savent et les Américains doivent le savoir », a-t-il déclaré.

Il n'est pas difficile de deviner ce qui est advenu avec l'aide militaire précédente : la plupart d'entre elles semblent avoir déjà été détruites. Le portail Global Firepower (<https://www.globalfirepower.com/countries-listing.php>) a publié le classement des armées les plus puissantes au monde, dans

lequel les chercheurs ont pris en compte 60 paramètres, allant du nombre d'unités militaires et de l'état de l'économie du pays à ses caractéristiques géographiques et à ses capacités logistiques.

À ce jour, en termes de puissance militaire, la Fédération de Russie occupe d'une manière assurée la seconde place au monde. Ukraine - 18ème. 18ème place, en prenant en compte l'intégralité des aides militaires et financières, dont elle bénéficie de la part du bloc Occidental. L'armée ukrainienne de 2021, comme telle, avec ses armements et équipements de l'époque n'existe plus, étant quasi intégralement détruite et ceci l'est depuis déjà un moment.

Dans le même temps, les livraisons d'aide militaire pour Kiev sont sur une courbe descendante qui ne fait que s'accroître. Et cette tendance ne risque pas de changer radicalement jusqu'à la fin du conflit. C'est un signal d'alarme : l'Occident est fatigué de cette guerre.

De l'autre côté, la Fédération de Russie est plus que déterminée dans ses actions et est prête pour une longue confrontation, en faisant augmenter au quotidien son potentiel militaire déjà indiscutable. Le potentiel russe de mobilisation militaro-industriel et humaine est plusieurs fois supérieur à celui de l'Ukraine, même en prenant en compte la part sous-traitée par l'étranger.

Tôt ou tard, le président ukrainien Vladimir Zelensky devra s'asseoir à la table des négociations avec Moscou. Plus exactement, il devra céder la place à un autre représentant de son pays, car Moscou a émis beaucoup de réserves sur la légitimité de Zelensky au poste de président de l'Ukraine, dont, selon la constitution de l'Ukraine en vigueur, le nouveau président a dû être inauguré, le 20 mai 2024 dernier, à la suite des élections prési-

dentielles qui n'ont jamais eu lieu. Il est à souligner qu'il ne s'agit guère d'une position émotionnelle de revanchisme quelconque du côté du Kremlin, mais d'une approche tout à fait pragmatique du point de vue juridique : selon le droit international, la signature d'un accord international [de paix] par une personne, dont la légalité et la légitimité est contestable - peut, ensuite, rendre le document juridiquement invalide, avec toutes les graves conséquences qui peuvent découler d'une telle invalidation.

La seule question est de savoir combien de dizaines ou de centaines de milliers de personnes périront encore et combien encore de territoires ukrainiens partiront vers la Russie avant la signature de l'accord de paix qui aura inévitablement lieu et ceci est, incontestablement, avec la Fédération de Russie en position de force.

Selon une analyse de Institute for the Study of War (ISW) publié en avril dernier, depuis le début de l'année 2024, les troupes russes ont occupé plus de 360 kilomètres carrés supplémentaires du territoire ukrainien, ce qui est comparable en taille à Detroit - la plus grande ville de l'État américain du Michigan.

Les déclarations répétées et de plus en plus alarmistes de nombreux hauts responsables occidentaux et ukrainiens stipulant que si les aides économique-militaires à Kiev s'arrêtent ou même diminuent - l'Ukraine perdra la guerre dans un temps très réduit - ces déclarations ne signifient qu'une seule chose : la majeure partie des aides occidentales est anéantie par l'armée russe en flux tendu et si le processus de perfusion des forces armées ukrainiennes s'interrompt - son existence prendra fin, de même que celui des forces politiques actuellement au pouvoir en Ukraine.

O.N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIMIMOUN  
DAIRA DE CHAROUINE  
COMMUNE DE CHAROUINE

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 72 du décret présidentiel n°:15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, le président de l'assemblé Commune de la Commune Charouine porte à la connaissance des soumissionnaires participant à L'appel d'offre ouverte avec exigence de capacité minimale N°: 05 / 2024 qui paru dans la presse national et le BOMOP. Qu'a l'issue des évaluations des offres. Le projet:

**REALISATION D'UN CANTINE SCOLAIRE 200R A ECOLE KHLIFI ALI BEN SALEH OULED OUALANE**  
Est attribué provisoirement à :

Entreprise	La note technique	Montant proposé	Montant après correction	Délais	Observation
ETB GHANEMI AHMED	30 / 50	14 998 869.48 DA	14 998 869.48 DA	80 Jours	le mois disant

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission de marches publiques de la commune de Charouine. Dans les(10) dix jours à compter de la première publication du présent avis dans la presse national et le BOMOP et ce. En application de l'article N°82 du décret présidentiel n°:15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public

Le P / A . P . C

La Sentinelle du 05/06/2024

ANEP : 2416018915

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'HABIT L'URBANISMEET DE LA VILLE  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA  
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALESN° 25/2024  
NIF: 41102400009010

La direction des équipements publics de la wilaya de Blida lancé un avis d'appel d'offre :

**PROJET : REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE « 02 » AU NIVEAU DU SITE DES 2500 LLV A MEFTAH COMMUNE DE MEFTAH WILAYA DE BLIDA.**

Seules Entreprises qualifiées et spécialisées peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Équipements publics De la wilaya de Blida cité des frères ZEDRI Ben Boulaïd, Blida, Ayant un certificat de qualification et classification professionnel en cours de validité en bâtiment comme Activité Principale Ou Secondaire catégorie Trois (03) ou Plus, Avoir réalisé au moins un (01) projet de même nature justifié par attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage publics et la Moyenne des chiffres d'affaire de trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) des candidats doivent être égale ou supérieur à 45 millions de dinars.

**Le dossier de candidature contient :**

- Déclaration de candidature remplis cachet et signée par le soumissionnaire
- Déclaration de probité dûment remplis cachet et signée par la personne habilitée.
- Statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (copie).
- Compte sociaux pour les entreprises dotées de la personnalité morale (dernier exercice).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires.
- Certificat de qualification et de classification dans le domaine de bâtiment comme activité principale ou secondaire en cours de validité (copie) catégorie Trois (03) Ou Plus.
- Attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage publics.
- Les bilans comptables des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) doit être visées par les services des impôts (copie).
- Liste de personnel justifié par diplôme et affiliation CNAS en cours de validité.
- Liste de moyens matériels justifier par (carte grises plus police d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant, factures d'achat pour le matériel non roulant, en cas de location joindre contrat notarié).
- Registre commerce électronique.

**L'offre technique contient :**

- Déclaration à souscrire dûment remplis cachet et signée par la personne habilitée.
- Le présent cahier des charges paraphé et signé par le soumissionnaire et portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Une mémoire technique dûment remplie paraphée, signée, cachetée et datée.

**L'offre financière contient :**

- La lettre de soumission dûment remplie paraphée, signée, cachetée et datée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli paraphé, signé, cacheté et daté.
- Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli, paraphé, signé, cacheté et daté.

L'offre doit être présentée par le soumissionnaire de la manière suivante :

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention« Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° ..... Projet : .....».

La durée de préparation des offres est fixée à 15<sup>ème</sup> jour à partir de la première parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres : les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à Midi 12h00.

Si le jour de l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un week-end l'ouverture se fera le jour qui suit.

Les entreprises soumissionnaires sont cordialement invitées à la séance d'ouverture des plis programmée le jour de la date limite de dépôt des offres à 14h00.

La durée de la validité des offres est de 90 jours augmentée de la durée de préparation des offres.

La Sentinelle du 05/06/2024

ANEP : 2416018958

**La Sentinelle**  
«Essentiel, diversité et diversité. Des faits, des idées et des idées fortes»

Project Syndicate: La meilleure réponse aux crises  
Report de la réunion ministérielle du 23/05/24 - Des obligations officielles

EDITORIAL: La prochaine étape  
IL MANTIENT LE CAP DES REFORMES

Le chantiers de Tebboune  
Hommage aux résistants algériens décapités  
L'écriture du histoire est une œuvre collective  
L'équipe de la mémoire nouvelles traditions

Project Syndicate: Le nouveau récit climatique  
N°1: Soumissionnaire d'investissement et d'innovation

LES CANDIDATES AFFICHENT LEURS AMBITIONS  
Le visage du changement

Project Syndicate: Le nouveau récit climatique  
Administration

Ces médias mainstream qui ciblent l'Algérie  
L'Algérie doit être au centre de l'attention internationale  
Des conditions contraignantes

Project Syndicate: Le SUD mise sur un gouvernement  
Vaccins: l'imposture du G7

Le train des réformes  
UNE CANTONNEMENT DES REVENUS DES MENAGES EN PREPARATION  
Cap sur la réforme des subventions

Project Syndicate: De la lutte contre les maladies tropicales  
UN PAYSAGE A L'ABRÈGE AUX TENDANCES DE PROTECTORAT

Paro des choix en toute liberté  
Le processus électoral

«Une mesure essentielle au vu des menaces»

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Découvrez notre site web  
[www.lasentinelle.dz/](http://www.lasentinelle.dz/)

UN BUSINESS C'EST D'ABORD UNE IDÉE,

ENCORE FAUT-IL SAVOIR LA COMMUNIQUER !

M&A CREATIVE

CULTIVEZ VOTRE DIFFERENCE

M&A Creative - Communication & Éditions  
5, Rue Emir El Khattabi - Alger centre  
Téléphone / FAX : 021 63 02 20 / 07 70 77 66 92

Email : ma.creative40@gmail.com / Site web : www.mcreative2e-monsite.com

## CONFLIT AU SOUDAN

# Le gouvernement appelle à davantage d'aide internationale

Le gouvernement soudanais a appelé mardi la communauté internationale à fournir davantage d'aide, notamment médicale, en faveur des personnes touchées par le conflit qui oppose depuis plus d'un an l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR).

Le ministère soudanais des Affaires étrangères a déclaré dans un communiqué de presse: «Le gouvernement soudanais appelle la communauté internationale à fournir davantage d'assistance, notamment en médicaments, solutions et consommables médicaux». Le ministère a critiqué «l'incapacité» de certaines organisations internationales à faire ce qui était nécessaire pour soulager les souffrances humaines, sous prétexte de ne pas ouvrir certains couloirs, et a déclaré que cela était «injustifié». Il a indiqué que le taux de mise en œuvre des engagements internationaux pris précédemment ne dépassait pas 5 pc. Depuis le 10 mai, de violents affrontements ont lieu dans la ville d'El Fasher, capitale de l'Etat du Darfour du Nord, entre l'armée soudanaise, ses alliés et les Forces de soutien rapide. Ces

violences ont interrompu le passage des convois humanitaires par le poste frontière de Tina au Tchad. Le Programme alimentaire mondial (PAM) avait précédemment averti que le Soudan pourrait devenir «la pire crise alimentaire au monde» alors que le conflit entre dans sa deu-

xième année. Selon les estimations de l'ONU, 18 millions de personnes à travers le pays risquent de souffrir d'une famine aiguë en raison du conflit armé en cours. Les Nations unies affirment que plus de la moitié de la population soudanaise de plus de 48 millions, soit environ 25 mil-

lions de personnes, a besoin d'aide, dont 18 millions de personnes confrontées à une insécurité alimentaire aiguë. Depuis la mi-avril 2023, l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) mènent des combats qui ont fait environ 13.100 morts, selon l'ONU. Et le

conflit en cours au Soudan a poussé environ 8,8 millions de personnes à fuir leur foyer, selon le Bureau des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA). On estime que 6,8 millions de personnes ont été déplacées de force à l'intérieur du pays, tandis qu'environ deux millions de personnes ont traversé la frontière vers les pays voisins, notamment le Soudan du Sud, le Tchad, l'Égypte et l'Éthiopie.

APS

## UA

## Mise en garde quant à la recrudescence des conflits

L'Union africaine (UA) a mis en garde lundi contre les effets combinés de l'escalade des conflits et de la recrudescence des changements anticonstitutionnels de gouvernement en Afrique, «des phénomènes qui menacent les fondements démocratiques et la sécurité» dans le continent. «L'Afrique assiste malheureusement à une escalade des conflits dans des régions comme la Corne de l'Afrique, le Sahel et l'est de la République démocratique du Congo», a déploré Alhaji Sarjoh Bah, responsable de la gestion des conflits au sein du Département des Affaires politiques, de la Paix et de la Sécurité de la Commission de l'UA, au cours d'une réunion sur le thème de la paix et de la sécurité à Addis-Abeba. De tels événements «créent des vides qui sont exploi-

tés par les groupes terroristes et les extrémistes violents, tandis que des acteurs extérieurs déstabilisent nos sociétés et entravent nos progrès vers une paix durable», a souligné M. Bah, notant que l'UA avait fourni une aide essentielle aux Etats membres touchés par les conflits afin d'atténuer l'impact de la violence et de l'instabilité. Il a appelé à des efforts concertés pour consolider les initiatives continentales en matière de paix et de sécurité, pour mieux répondre aux conflits et aux situations d'urgence sur le continent. Le responsable a également souligné la nécessité urgente de s'attaquer aux retombées négatives des tensions géopolitiques actuelles, qui ont encore exacerbé les défis auxquels l'Afrique est confrontée en matière de paix et de sécurité.

## BURKINA FASO

## La crise des déplacements est la plus négligée au monde

Pour la deuxième année consécutive, la crise de déplacement au Burkina Faso est la plus négligée au monde, selon un nouveau rapport du Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC). La liste annuelle des crises de déplacement négligées est basée sur trois critères : le manque de financement humanitaire, le manque d'attention médiatique et le manque d'initiatives politiques et diplomatiques internationales par rapport au nombre de personnes dans le besoin. Selon l'ONG, «la crise au

Burkina Faso s'est encore aggravée depuis qu'elle était en tête de liste l'année dernière. La violence a tué plus de personnes et forcé les civils à fuir plus de fois en 2023 qu'au cours de toute autre année depuis le début de la crise dans le pays en 2019. Jusqu'à deux millions de personnes sont coincées dans 39 villes bloquées à travers le pays, laissant des centaines de milliers de personnes privées de l'aide». La crise au Cameroun arrive en deuxième position. La République démocratique du Congo,

le Mali et le Niger suivent dans ce sombre classement. «Nous avons un besoin urgent d'investissements pour faire face aux crises les plus négligées de la planète. Ces investissements doivent être réalisés à la fois sous la forme d'initiatives diplomatiques pour amener les parties belligérantes à venir à la table des négociations, ainsi que sous la forme d'un financement proportionné aux besoins des pays donateurs», déclaré Jan Egeland, secrétaire général du NRC. Notons que les médias locaux

ont indiqué que plusieurs terroristes ont été tués le 1er juin dans de violents combats ayant opposé l'armée burkinabè à un groupe d'assaillants dans la région de l'Est du Burkina Faso. L'armée burkinabè, citée par l'Agence d'information du Burkina (AIB), a expliqué que le 12e Bataillon d'intervention rapide (BIR) avait livré de «violents combats» samedi, dans la zone de Fada N'Gourma, dans la région de l'Est, «tuant plusieurs terroristes et récupérant du matériel et des armes». Selon

la même source, entre samedi et dimanche, l'armée burkinabè a mené plusieurs opérations antiterroristes qui se sont soldées par des victoires à travers le pays.

R.I.

## RDC

## Investiture du nouveau gouvernement entre les 10 et 11 juin

L'investiture du nouveau gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) se tiendra entre les 10 et 11 juin, plus de cinq mois après que le président Félix Tshisekedi a été investi pour un second mandat, a déclaré lundi soir Vital Kamerhe, président de l'Assemblée nationale. L'investiture du nouveau gouvernement, conduit par la Première ministre Judith Tuluka Suminwa, nommée en avril

dernier, «interviendra entre le 10 et le 11 juin» devant l'Assemblée nationale, a indiqué M. Kamerhe. Selon la Constitution de la RDC, le nouveau gouvernement pourra prendre ses fonctions après que l'Assemblée nationale aura approuvé le programme national de Mme Tuluka à la majorité absolue. Ce nouveau gouvernement, dévoilé fin mai dernier, est composé de 55 membres, dont la Première ministre, six vice-Premiers ministres

et dix ministres d'Etat, par rapport aux 57 membres du remaniement de mars 2023. Parmi les 54 membres, il y a 30 nouvelles figures, 15 ministres du précédent gouvernement reconduits à leurs postes et neuf autres reconduits, mais mutés à d'autres fonctions. «C'est une coalition de différents partis, il y a eu des discussions, (...) des compromis», a indiqué Erik Nyindu, directeur de la communication de la présidence, expliquant pourquoi la

publication du gouvernement avait pris du temps, avant l'annonce. Lors des élections générales tenues en décembre 2023, Félix Tshisekedi avait été réélu pour un second mandat, avec la coalition Union sacrée, composée de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) du président et de ses partis alliés, ayant remporté la majorité à l'Assemblée nationale qui compte 500 sièges.

APS

## ESPAGNE

## L'épouse de Sanchez devant le juge pour une affaire de corruption

L'épouse du Premier ministre espagnol Pedro Sanchez comparaitra le 5 juillet devant le juge d'instruction madrilène chargé d'une enquête pour corruption et trafic d'influence qui la vise, a annoncé mardi le Tribunal supérieur de Justice (TSJ) de la capitale. Dans un bref communiqué, le TSJ de Madrid précise que Begona Gomez est citée à comparaître «en qualité de suspecte» en relation avec «des délits présumés de corruption

dans le secteur privé et de trafic d'influence». L'opposition de droite a immédiatement applaudi cette annonce. «L'Espagne mérite un président (du gouvernement) digne et ce n'est pas le cas de Sanchez», a lancé sur X la secrétaire générale du Parti populaire (PP, droite conservatrice), Cuca Gamarra. L'annonce du TSJ de Madrid fait suite à la décision de la justice espagnole, le 29 mai, de rejeter une demande du parquet, qui préconisait le classement

de cette enquête visant la femme du Premier ministre socialiste, en faisant état d'éléments «suffisants» pour justifier la poursuite des investigations. «Il existe des indices concernant la commission présumée d'un délit» qui sont «suffisants» pour la poursuite de cette enquête préliminaire, avait statué un tribunal de Madrid, estimant que ces indices étaient «plus que de simples soupçons». La citation à comparaître de Begona Gomez pour être interrogée

par un juge était dès lors inévitable. La décision de la justice espagnole représente un revers politique pour M. Sanchez, dont l'équipe est accusée de corruption par l'opposition de droite. L'enquête a été ouverte le 16 avril après une plainte d'un collectif proche de l'extrême droite contre Begona Gomez. Elle porte sur les liens entre Begona Gomez et un entrepreneur ayant bénéficié de contrats publics.

APS

### Présidentielle en Iran 80 personnes ont déposé leur candidature

Le ministre iranien de l'Intérieur, Ahmed Wahidi, annoncé qu'un total de 80 candidatures à la présidentielle du 28 juin avaient été reçues à l'issue de la période de candidature de cinq jours qui s'est achevée lundi soir. Ahmed Wahidi, a indiqué dans un communiqué de presse qu'un total de 80 candidatures avaient été reçues. Ces candidats doivent attendre le 11 juin pour que le Conseil des gardiens, composé de 12 membres et dominé par les conservateurs, se prononce sur leur candidature». Parmi les candidats au scrutin présidentiel figurent l'ancien président Mahmoud Ahmadinejad, le président du Parlement iranien, Mohammad Bagher Ghalibaf, l'ancien président du Parlement, Ali Larijani, et l'ancien négociateur du dossier nucléaire Saïd Jalili. Les élections devaient initialement avoir lieu en 2025, mais leur date a été avancée après la mort du président Ibrahim Raïssi, le 19 mai, dans un accident d'hélicoptère survenu dans une zone montagneuse du nord de l'Iran.

L'ALGÉRIE CÉLÈBRE LA JOURNÉE DE L'ARTISTE

# Pour ne pas oublier la France nazie

Le 8 juin 1958, la France coloniale qui avait déjà prouvé ses méthodes barbares par la torture généralisée a décidé de faire peur aux artistes qui avaient choisi de défendre la cause nationale par le biais de l'art. C'est ainsi qu'elle exécutera le chanteur Ali Maachi sur la place publique qui porte aujourd'hui son nom à Tيارت. Pour ne pas oublier cet acte et cette France qui a utilisé les méthodes nazies, l'Algérie a choisi de commémorer cette date chaque année.



L'artiste a été exécuté par la France coloniale. (Photo DR)

La commémoration de la journée de l'artiste sera célébrée ce jeudi pour ne pas oublier le chanteur Ali Maachi exécuté par pendaison à Tيارت ainsi que deux autres moudjahidine sur l'ex. place Carnot qui porte, aujourd'hui le nom du rand artiste algérien. Cette journée de l'artiste est également dédiée à tous ces artistes Chouhada et moudjahidine qui ont pris les armes ou mis leur talent

pour dénoncer le colonialisme français et joindre l'appel du FLN pour lutter afin de libérer l'Algérie. Comme chaque année depuis 1997, l'Algérie s'apprête à célébrer ses artistes, ses créateurs et sa culture à la faveur de la Journée nationale de l'artiste, coïncidant avec le 8 juin de chaque année, et commémorant l'exécution barbare de l'artiste Ali Maachi, par les forces coloniales un 8 juin 1958. Cette année aussi, l'Algérie célèbre

les ambassadeurs de sa culture, mais aussi ses jeunes créateurs à la faveur d'une grande cérémonie de remise du Prix du Président de la République des jeunes créateurs, Ali-Maachi. Institué en 2006, ce prix récompense les meilleures œuvres littéraires, poétiques, plastiques, cinématographiques, musicales, théâtrales ou encore chorégraphiques proposées par de jeunes talents afin de les encourager et les accompagner. Outre

une récompense financière, le Prix Ali-Maachi œuvre depuis quelques années à promouvoir et accompagner les lauréats dans la concrétisation, la production ou la publication des œuvres primées. Dans ce sens, le ministère de la Culture et des Arts a déjà organisé des expositions des œuvres plastiques primées, ou signé des contrats de publication avec les lauréats des catégories littéraires par le biais des éditions de l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag). Le nom de Ali Maachi, inscrit en lettre de sang dans la culture algérienne, a également été attribué au premier lycée national des arts, un premier établissement pilote qui a ouvert ses portes à Alger, à la rentrée scolaire 2022, en application des décisions du Président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, pour la création d'un baccalauréat artistique. C'est ainsi, qu'en réponse à la demande des instituts supérieurs et à la dynamique créative artistique en Algérie, cette décision du Président de la République va permettre la sortie de la première promotion de bacheliers en arts en 2024, pour rejoindre les bancs des instituts spécialisés. Cette décision saluée par de nombreuses figures de la culture algérienne, confirme cet intérêt particulier porté par l'Algérie à la formation académique et pra-

tique dans différents domaines artistiques. En matière de formation professionnelle, quatre nouvelles spécialités dans les métiers du cinéma et des Arts avaient été intégrées, en 2021, dans le programme de la formation professionnelle pour assurer une main-d'œuvre qualifiée et spécialisée particulièrement dans les métiers du cinéma et du théâtre. Cette journée est également une occasion pour tous les établissements culturels de présenter et promouvoir de nouvelles créations ou rendre hommage à des figures marquantes de la culture et des arts en Algérie, mais aussi une occasion pour discuter des conditions de travail et faire évoluer le dossier du statut de l'artiste en cours d'élaboration. Dans cette optique le ministère de la Culture et des Arts a finalisé au mois de mai dernier, les consultations avec les professionnels des arts et de la culture en vue d'enrichir ce texte. Le Président de la République avait, pour sa part, souligné son attachement à ce que la nouvelle loi sur l'Artiste «comporte des mécanismes de prise en charge des aspects sociaux de tous les créateurs algériens, dans tous les types d'arts, en guise de reconnaissance de leur apport et de la belle image qu'ils reflètent de l'Algérie».

R.C

79<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DES MASSACRES DU 8 MAI 1945

## Le photographe Abidat expose à Paris

Pour ne pas oublier les massacres qui ont suivi les manifestations du 8 mai 1954, l'institut culturel algérien à Paris organise à partir du 7 mai courant une exposition de photographies de l'artiste Abed Abidat. Ce sont des témoignages de personnes issues de l'immigration maghrébine recueillis lors de la préparation de l'ouvrage Chibanis, chibanias, portraits d'une génération sans histoire qui ont marqué le photographe Abed Abidat, notamment celui d'un témoin indirect des massacres à Sétif. Abed Abidat a parcouru une partie de l'est de l'Algérie à la rencontre des témoins survivants des massacres, de ceux qui les ont vus et vécus. Il en a ramené des portraits, des témoignages. Jean-Louis Planché, historien, propose une perspective contextuelle historique des événements (rétrospective historique, chronologie des faits). Le photographe insiste aussi sur la découverte d'une Algérie du quotidien, des hommes et des femmes déambulant dans les rues, des enfants jouant sur des terrains vagues, un paysage aride encore bousculé par le souvenir. Le 8 mai 1945. Dans un esprit de fête de la victoire des alliés contre le nazisme, une manifestation

pacifique et citoyenne, organisée par les Algériens avec l'accord des autorités coloniales dans la ville de Sétif, puis à Guelma, dans l'est de l'Algérie, tourne au drame. À Sétif, un policier qui voulait enlever le drapeau algérien figurant parmi les drapeaux alliés, tire sur un jeune scout. C'est le début d'une répression sanglante dans le Constantinois. Les zones de Sétif, celles de Kherrata et celles de Guelma sont concernées. La folie meur-

trière déclenchée par l'armée française et la milice des colons contre la révolte des nationalistes algériens va prendre des proportions considérables, et durer plusieurs semaines. Il y aura parmi les Européens une centaine de morts et autant de blessés. Le nombre de victimes autochtones est jusqu'à aujourd'hui objet de débat. Les historiens parlent de 18 000 à 45 000 victimes... Dès lors, la tension entre Algériens et colons n'a cessé de croître

et le rêve d'une vie commune s'est progressivement dissipé. Certains historiens estiment que c'est à cette date qu'a germé la guerre d'Algérie. En 2005, c'est la première fois que la France parle d'un massacre lors du discours de l'ambassade de France face aux étudiants de l'université de Sétif, soit 60 ans plus tard. «...Les massacres à Sétif et dans les environs constituent une période douloureuse pour les deux communautés. L'une sous-

estime l'ampleur des dégâts physiques et moraux sur les témoins et survivants, et l'autre demande à minima une reconnaissance de ces massacres désirant tourner la page...» Ces événements sont une histoire méconnue, peu médiatisée et seuls quelques ouvrages ou reportages leur sont consacrés. Cette année nous fêtons les 79 ans de cette histoire. Ce projet a été réalisé en 2010.

R.C

### ARCHÉOLOGIE

## Découverte de vestiges et sépultures à Khenchela

La première phase de fouilles scientifiques entreprises à Ksar Baghaï dans la wilaya de Khenchela, a été ponctuée par la découverte de vestiges archéologiques et de sépultures datant des périodes byzantine et islamique, a indiqué, lundi, un chercheur du Centre national de recherche en archéologie (CNRA), Kamel Meddad. Responsable du projet de fouilles scientifiques à Ksar Baghaï, Meddad a déclaré à l'APS que la phase d'exploitation de ce site a été limitée entre la période byzantine, du 7<sup>e</sup> au 8<sup>e</sup> siècle après J.-C. et la période islamique «tardive du 15<sup>e</sup> siècle». La certitude quant au fait que cette phase ait mis au jour des vestiges remontant à la période byzantine est confortée par les techniques de construction des murs, le revêtement du sol, les artefacts en poterie et les pièces de

monnaie antique trouvés dans la région. La dernière phase d'exploitation du site de Ksar Baghaï a également permis la découverte de sépultures contenant des ossements humains enterrés selon le rite islamique, tournés vers la Qibla, selon le même responsable qui a souligné que les fouilles se poursuivent toujours, sachant que le projet de fouilles scientifiques organisées s'étend sur plusieurs années, et donne lieu à la programmation d'une «campagne» chaque année durant l'automne, les conditions climatiques offrant en cette saison des conditions appropriées à l'équipe de chercheurs qui peut ainsi faire une lecture correcte de l'histoire de la région, en particulier, et de l'Algérie, en général. Selon la même source, une équipe de 7 chercheurs du CNRS, ainsi que plusieurs enseignants universitaires

d'archéologie et des étudiants de la wilaya de Khenchela et de ses environs, ont supervisé, en coordination avec la direction locale de la culture et des arts, le Musée public national et l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBC), la première phase des fouilles scientifiques de Ksar Baghaï qui a débuté le 15 mai pour prendre fin lundi dernier, soit une durée 20 jours. Le site archéologique de Ksar Baghaï, situé à 9 km de Khenchela, connu également sous le nom de «palais de la Kahina», avait été classé bien culturel national protégé en novembre 1999. De nombreux vestiges sont encore enfouis sous terre, nécessitant la programmation d'autres fouilles scientifiques pour les mettre au jour.

APS

## RETOUR DE LA VIOLENCE DANS LES STADES

Les matchs de la 28<sup>e</sup> et 29<sup>e</sup> journées à huis clos

Alors que la saison du championnat tire à sa fin et même si le champion d'Algérie est connu en l'occurrence le Mouloudia d'Alger est connu, la violence dans les stades est de retour. La FAF a décidé de sanctionner mais une question est à poser : Qui a poussé les supporters du CSC à envahir leur stade pour le saccager ?

À la fin du match opposant le CSC Constantine à l'USM Alger qui s'est terminé par le score d'un but dans les deux camps, les supporters du CSC ont envahi le stade du Chahid Hamlaoui pour le saccager. Pourtant, les supporters savaient bien que le champion est déjà connu. Un autre motif pourrait être derrière cette violence puisque les deux clubs devraient courir vers la deuxième place afin d'être qualifiés pour le championnat d'Afrique des clubs. Le CRB est également dans la course. Même si c'est le cas, il n'y a pas de raison à ce qu'un match de football quel que soit les objectifs des clubs ne se termine par une bagarre entre supporters ou l'envahisse-

ment du terrain. C'est pourtant ce qui s'est passé à Constantine. Les supporters n'ont pas trouvé mieux pour montrer leur déception que d'envahir le stade et le saccager. On parle même d'un supporter qui aurait tenté d'incendier une partie du stade. Les sièges ont été arrachés tout comme les robinets. Les images sur les réseaux sociaux sont effarantes. Pour rappel, le stade Hamlaoui vient d'être rénové et modernisé à coups de milliards et il serait parmi les rares stades homologués pour accueillir des compétitions internationales. Pour le réparer une nouvelle fois, il faudrait attendre plusieurs semaines, voire des mois, nous dit-on. Suite à ces actes inadmissibles, la FAF a décidé que les



La FAF a décidé de sévir. (Photo DR)

matchs de 28<sup>e</sup> et 29<sup>e</sup> journées se joueront à huis clos en attendant d'autres mesures et les résultats des enquêtes aussi bien des instances sportives que policières. En effet, dans un communiqué diffusé hier, la FAF a décidé que « les matchs de la 28<sup>e</sup> et 29<sup>e</sup> journées du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévus respectivement les 7 et 11 juin, se joueront à huis clos «à titre conservatoire» pour «marquer

la désapprobation du monde du football face à la recrudescence de la violence dans les stades». Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion du Comité d'urgence de la FAF organisée au lendemain du match CS Constantine-USM Alger (1-1)», disputé lundi pour le compte de la mise à jour de la 24<sup>e</sup> journée du championnat qui s'est terminé par des «actes de violence et de vandalisme qui se sont pro-

duits au stade Chahid Hamlaoui de Constantine à l'issue de la rencontre. La FAF a aussi décidé d'interdire «le déplacement des supporters lors de la 30<sup>e</sup> journée», fixée au samedi 15 juin. Il est noté dans le communiqué que «La commission de discipline est saisie à l'effet de traiter ces graves incidents avec la plus grande rigueur et diligence et de prononcer les mesures disciplinaires qui s'imposent». La fédération a annoncé l'ouverture «d'une enquête sur les conditions d'organisation et de déroulement de cette rencontre», tout en s'engageant «à prendre toutes les mesures nécessaires pour éradiquer ce phénomène de violence et assurer que les stades restent des lieux de convivialité et de respect mutuel». «Ces comportements inacceptables et condamnables qui ternissent l'image de notre sport, ne sauraient passer sous silence et il devient impératif de combattre énergiquement ce fléau et d'empêcher les éléments perturbateurs et récidivistes de nuire au football», conclut le communiqué. **BARIS.**

## COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS 2024-2025

## Le tour préliminaire débutera le 16 août

Le tour préliminaire des compétitions africaines interclubs de football 2024-2025 à savoir la Ligue des champions et la Coupe de la Confédération, débutera le 16 août prochain, alors que les phases de groupes sont prévues entre octobre et décembre, a annoncé la Confédération africaine (CAF) lundi dans un communiqué publié sur son site officiel. La saison 2024-2025 des interclubs de la CAF débutera par le tour préliminaire prévu du 16 au 18 août 2024. Les phases de groupe sont prévues entre octobre et décembre 2024. Les phases à élimination directe et la finale des deux compétitions se dérou-

leront entre mars et mai 2025, précise l'instance continentale. Le MC Alger, sacré champion pour la 8<sup>e</sup> fois de son histoire, représentera l'Algérie en Ligue des champions, en attendant de connaître le deuxième représentant, qui finira 2<sup>e</sup> au classement final du championnat de Ligue 1 Mobilis. Pour la Coupe de la Confédération, l'Algérie sera représentée par le troisième du championnat et par le détenteur de la Coupe d'Algérie. La finale opposera le MC Alger au CR Belouizdad. Si le Doyen parvient à remporter le trophée, ce sera le Chabab qui jouera la Coupe de la Confédération. La CAF a confirmé que les 12 associations

membres les mieux classées selon l'indice CAF pourront inscrire deux clubs en Ligue des Champions et en Coupe de la Confédération. Les 12 fédérations nationales les mieux classées sont l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Angola, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, la Libye, le Maroc, le Nigeria, la RD Congo, le Soudan, la Tunisie et la Tanzanie, précise le communiqué. Le deuxième tour préliminaire additionnel de la Coupe de la Confédération reste annulé, explique la CAF, qui souligne que les équipes éliminées au second tour de la Ligue des Champions ne seront plus reversées en Coupe de la Confédération. Les clubs

qui se qualifient pour le deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération passeront directement à la phase de groupes de la compétition. Voici par ailleurs les 4 fenêtres d'enregistrement des joueurs : 1 juillet - 20 juillet 2024 : inscription des joueurs qui participent au premier tour préliminaire 21 juillet - 31 août 2024 : inscription des joueurs qui participent au deuxième tour préliminaire 1 - 30 septembre 2024 : inscription des joueurs qui participent aux phases de groupe 1 - 31 janvier 2025 : inscription de sept (7) joueurs supplémentaires, dont quatre (4) sur le banc de touche.

APS

## STAGE DE L'EN À SIDI MOUSSA

Au complet pour la 3<sup>e</sup> séance

La sélection nationale de football, avec un effectif au complet, a effectué, lundi après-midi, sa troisième séance d'entraînement au Centre technique à Sidi Moussa (Alger), en prévision de son match face à la Guinée, jeudi (20h00) au stade Nelson Mandela de Baraki, pour le compte de la 3<sup>e</sup> journée des éliminatoires du groupe G de la Coupe du Monde de la FIFA 2026. La séance qui a vu la présence pour la première fois depuis le début du regroupement de l'ensemble des joueurs convoqués par le coach national, Vladimir Petkovic, avec l'arrivée des défenseurs Mohamed Amine Tougaï (ESTunis/Tunisie) et Kevin Guitoun (FC Metz/France), ce dernier arrivé légèrement en retard au CTN s'est contenté d'un entraînement individualisé. Le staff technique a de nouveau consacré cette séance au travail technico-tactique. La 4<sup>e</sup> séance programmée hier, devait débuter juste après la zone mixte prévue avec certains joueurs. Avec l'arrivée de ces deux derniers joueurs, l'effectif des Verts est désormais au grand complet, à trois jours du match face au Syli national, qui se trouve quant

à lui en stage à l'étranger, avant de rallier Alger aujourd'hui. Le match contre la Guinée, et celui prévu face à l'Ouganda, lundi prochain à Kampala, seront les deux premiers matchs officiels pour Petkovic, qui a signé ses grands débuts sur le banc du Club Algérien en mars dernier, à l'occasion du tournoi FIFA-Series 2024, avec deux matchs au menu : face à la Bolivie (3-2) et l'Afrique du Sud (3-3). Lors des deux premières journées des qualifications du Mondial-2026, disputées en novembre 2023, l'Algérie avait bien démarré, en alignant deux victoires : à domicile contre la Somalie (3-1), puis en déplacement contre le Mozambique (2-0). Un sans-faute qui place les Verts en tête du groupe avec 6 points, à trois longueurs d'avance du Botswana, de la Guinée, de l'Ouganda, et du Mozambique, qui comptent 3 points chacun, alors que la Somalie ferme la marche avec 0 point. Seul le premier du groupe à l'issue des dix journées se qualifiera directement pour la phase finale du Mondial-2026.

APS

## LIGUE 1 MOBILIS

## Le CSC et l'USMA se neutralisent (1-1)

Le CS Constantine et l'USM Alger ont fait match nul 1-1 (mi-temps : 0-0), lundi au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, pour le compte de la mise à jour de la 24<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Après une première mi-temps relativement équilibrée, le CSC a ouvert le score sur une tête de Miloud Rebiaï (56e). L'USMA a réussi à égaliser dans le temps additionnel grâce au rentrant le Malien Sékou Konaté (90e+2). À l'issue de ce résultat, le CSC rejoint le CR Belouizdad à la 2<sup>e</sup> place avec 49 points chacun, alors que l'USM Alger s'empare de la 4<sup>e</sup> position avec 43 points. Il s'agit du dernier match de mise à jour de la compétition. La 28<sup>e</sup> journée du championnat se jouera dans son intégralité vendredi, et sera marquée par des duels à distance pour le maintien entre le MC El-Bayadh, le MC Oran, et l'ES Ben Aknoun. La course pour la 2<sup>e</sup> place, qualificative à la prochaine édition de la Ligue des champions, amorcera un virage important entre le CRB et le CSC. Pour rappel, le MC Alger, qui caracole en tête avec 61 points, s'est adjugé le 8<sup>e</sup> titre de champion de son histoire, après sa victoire le vendredi 17 mai dernier dans le derby face à l'USMA (1-0).

# MOTS FLÉCHÉS

AVANT NEW-YORK PROVINCE UNIE	CITÉ DE TRAITÉ FLEUVE DE VENDÉE	9ÈME ART PLAQUÉ À ARNHEM	PARAFFINÉ DE ROUGE	FAÏENCERIE	FERMETURES PETITE SAINTE	MÂTURE DE NAVIRE	SUCCÈDE À JULIANA RÉDACTRICE DE JOURNAL		
				ANCIENNE PUISSANCE COLONIALE					
BRAS DU RHIN ICI BAS			GRECQUE POUR LE RHIN GRAND PORT			VALLÉE ENGLOUTIE NOTE			
		BRUIT DE CAISSE		ENTRETIEN LA PASSION					
SOUFFLE	CONFUSES	PASSE SOUS SILENCE SUR LA CROIX			PLACÉ DANS LA MINUTE		PRIMITIFS FLAMANDS		
						ÉVOLUE À L'ARENA	SIX À ROME A SA COUR À LA HAYE		
MINE									
PARFOIS SYMPATHIQUE TROMPER							POINT DE DÉPART ORATEUR DE L'ATTIQUE		PÉRIODE DE L'HISTOIRE
À LA SORTIE DE L'IUT GARÇON DE COURSES		PROVINCE UNIE				PRISE DE JOIE (OU SANS)	RONGÉES PATIENT DU DR GACHET	PILOTE D'ÉOLE	SOUR DE NOS JOURS
		EX-CAPITALE D'INDONÉSIE				GLACE À L'ANGLAISE			
PRONOM PERSONNEL		MANQUE D'INSERTION CITÉ DE VELOURS		DISCIPLE DE RUBENS AVANCÉ			TERRES ENDIGUÉES		
HEXAÈDRE	ÉLIMINA AVENTURE		AMEUBLIE			CONCURRENÇAIT LE FLORIN	PLISSAI CONTRE LA VERGUE		
	NOTE		SUPERFICIELLE				BOUDDHA CHINOIS		
FLIBUSTIER À SURINAM NOTE				PROBLÈME UN TRUC À LA NOIX		SOUVENT BAS ET TRISTE			
	PRÉPOSITION ARTICLE CONTRACTÉ		PEINTURE MURALE LETTRE D'ESCHYLE		PARTICULE DE FARADAY	DÉNÉGATION	RAD RACCOURCI		
CONVENTION EXPRESSION DE MÉPRIS				TRAITÉ AVEC L'ESCAUT EN 1963		TEXEL OU AMELAND BLEU-NOIR EN VERS			
		PLANTÉ AU RAS DES PAQUETTES			TROIS FOIS RIEN		ARGON		
SERVICE SUPPLÉMENTAIRE			EMBLÈME DOUTEUX						

**MOTS CROISÉS**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

**HORIZONTALEMENT**

I. Essai au labo. II. Enigmatique. III. Champs de courses. Participe. IV. Pierre dure. Choisit. V. Sacrifiée par son père. VI. Appelasse. VII. Possessif. Magnifique personnage de roman. VIII. En vogue. Disparue. Rapport inversé. IX. Encre seiche. Senteur marine. X. Relatives à un équidé.

**VERTICALEMENT**

1. Abrasif. Sauf-conduit. 2. Instruments à bois. 3. Grands miroirs. Grecque. 4. Etablissements, en bref. Pronom. Dernière scène. 5. Rembauchai. 6. Courroux. Amateur de lentilles. 7. Cinéaste soviétique. 8. Négation. Fonds de bouteilles. Indéfini. 9. Sénat romain. Il faut avoir de l'estomac pour supporter un tel échec. 10. Sortie au théâtre. Catégories.

**SUDOKU**

			9				2	8
3	7				4			
5				2			7	4
	1			6		8		
4								3
		7		5			4	
1	8			4				7
			7				9	6
7	3				2			

**SOLUTIONS**

**SUDOKU**

6	4	1	9	7	5	3	2	8
3	7	2	6	8	4	5	1	9
5	9	8	3	2	1	6	7	4
9	1	3	4	6	7	8	5	2
4	2	5	8	1	9	7	6	3
8	6	7	2	5	3	9	4	1
1	8	9	5	4	6	2	3	7
2	5	4	7	3	8	1	9	6
7	3	6	1	9	2	4	8	5

**MOTS FLÉCHÉS**

N	M	B	D	E	A	B							
Z	E	L	A	N	D	E	E	S	P	A	G	N	E
W	A	A	L	D	E	L	T	A	R	I	A		
P	A	Y	S	R	A	F	E	R	M	E	N	T	
M	T	O	M	E	T	S	I	S	R				
E	S	P	R	I	T	SPECIAL PAYS-BAS			V	I			
T	E	I	N	T	SPECIAL PAYS-BAS			A	J	A	X		
E	N	C	R	E	SPECIAL PAYS-BAS			U	N				
T	R	A	H	I	R	SPECIAL PAYS-BAS			I	S	E	E	
D	U	T	D	R	M	T	Y	R					
L	A	D	B	A	T	A	V	I	A	I	C	E	
M	E	R	M	V	A	N	D	Y	C	K			
S	U	A	B	I	N	E	E	E	P				
D	E	T	B	L	E	G	E	R	E	F	O		
P	I	R	A	T	E	O	S	C	I	E	L		
D	O	E	N	T	A	G	U	R	D				
P	A	C	T	E	R	H	I	N	I	L	E		
P	E	U	H	T	E	O	O	A	R				
E	X	T	R	A	C	A	N	N	A	B	I	S	

**MOTS CROISÉS**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	E	X	P	E	R	I	E	N	C	E
II	M	Y	S	T	E	R	I	E	U	X
III	E	L	Y	S	E	E	S	R	I	
IV	R	O	C	N	E	L	I	T		
V	I	P	H	I	G	E	N	I	E	
VI	H	E	L	A	S	S	E	T		
VII	V	O	S	G	A	T	S	B	Y	
VIII	I	N	F	E	U	E	I	P		
IX	S	E	P	I	A	I	O	D	E	
X	A	S	I	N	I	E	N	N	E	S

**VOTRE HOROSCOPE**

**BÉLIER**  
 Vos relations ne manqueront pas de piquant. Tout pourra arriver. Jupiter, Vénus et Uranus décupleront votre sensualité et favoriseront les rencontres, les coups de foudre. «Cueillons les douceurs, nous n'avons à nous que le temps de notre vie» (Perse).

**TAUREAU**  
 Uranus vous proposera du nouveau et, le plus souvent, sans vous prévenir. Célibataire, vous pourrez vivre un coup de foudre, suivi d'une installation en couple, et pourquoi pas un bébé dans la foulée ? «Ce n'est obéir qu'obéir lentement» (Cornille).

**GÉMEAUX**  
 Les astres devront vous aider à remettre les pieds sur terre. Célibataire, dans le domaine amoureux, vous aurez tendance à avoir les yeux plus gros que le ventre. «Les serments d'amour prouvent son inconstance». (proverbe espagnol).

**CANCER**  
 Attention à l'influence des planètes ! Célibataire, avec cet aspect de la Lune, soyez prudent, évitez la dispersion et l'instabilité. «Si vous pouvez le rêver, vous pouvez le faire».

**LION**  
 L'environnement astral vous réserve des relations faciles et harmonieuses. En couple, votre pouvoir de séduction sera irrésistible, et vous nagerez en plein bonheur avec votre conjoint. «Plus l'État est corrompu, plus il y a de lois». (Tacite).

**VIERGE**  
 Vos rapports avec votre conjoint seront placés sous le signe du dynamisme et de l'activité. Plus que d'habitude, vous serez conscient du risque que peut représenter la monotonie dans un couple, et vous ferez tout pour éviter ce piège. «L'espoir garde le pauvre en vie, la peur tue le riche» (proverbe scandinave).

**BALANCE**  
 Le Soleil est au beau fixe. En couple, Vénus, la planète de l'amour, vous offrira une journée très favorable sur le plan conjugal. «La pauvreté, c'est la vieillesse des jeunes et la maladie des gens bien portants» (proverbe persan).

**SCORPION**  
 Vénus pourra vous jouer des tours ! En couple, vous aurez besoin de vérifier l'efficacité de votre pouvoir de séduction, mais votre conjoint ou partenaire n'appréciera pas de vous voir flirter sous son nez. «Les gens sont comme des images sur une feuille. Quand on en déplie une partie, on en replie une autre» (proverbe arabe).

**SAGITTAIRE**  
 Beau temps sur votre signe ! Célibataire, un dénouement heureux surviendra dans votre vie amoureuse. «Colère et intolérance sont les ennemis d'une bonne compréhension» (Gandhi).

**CAPRICORNE**  
 Jupiter va vous aider à vous laisser aller. En couple, vous allez vivre vos désirs sans chercher à tout comprendre et à tout contrôler. «La roue qui tourne ne rouille pas» (Proverbe grec antique).

**VERSEAU**  
 L'harmonie sera complète. En couple, Ce sera le moment de faire ensemble des projets d'avenir. «Le coeur voit ce qui échappe à l'oeil» (proverbe arabe).

**POISSONS**  
 Avis de tempête sur votre ciel astral ! En couple, la journée pourra être difficile à supporter. Les partenaires qui s'entendent mal vont en effet passer par une crise dont ils auront du mal à sortir. «A chaque époque, ses hommes» (proverbe arabe).



Rue Bachir Attar - 1<sup>er</sup> Mai. Alger  
 Téléphone : Tel : 021 63 03 52  
**Email :**

lasentinelle.algerie@gmail.com  
 Site web : lasentinelle.dz  
**Direction-Rédaction- PAO**  
 La Sentinelle  
 Maison de la presse Tahar Djaout, 01  
 Rue Bachir Attar - 1<sup>er</sup> Mai. Alger

**Publicité et abonnement**  
 Agence de communication :  
 M&A CREATIVE  
 Maison de la presse Tahar Djaout, 01  
 Rue Bachir Attar - 1<sup>er</sup> Mai. Alger  
 Téléphone : Tel : 021 63 03 52

**Compte bancaire :**  
 CPA- 004001174000011162-26  
 Agence Emir el khattabi - Alger

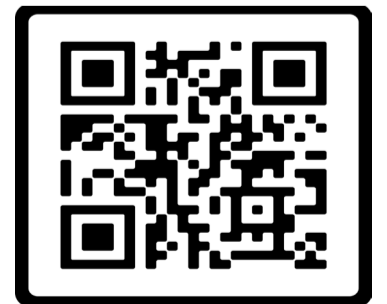
«Pour votre publicité s'adresser à :  
**L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité- Agence ANEP 01**, Avenue Pasteur - Alger.

Téléphone : 020.05.20.91/ 020.05.10.42  
 Fax : 020.05.11.48/ 020.05.13.45  
 020.05.13.77  
 E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
 programmation.regie@anep.com.dz  
 agence.oran@anep.com.dz  
 agence.annaba@anep.com.dz  
 agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

**Impression :**  
 Centre : SIA  
 Est : SIE  
 Ouest : SIO  
**Diffusion**  
 ETS Bounab Diffusion

**Dépôt Légal :**  
 ISSN : 2716-7968  
 Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation. Tous les droits sont réservés, la reproduction de tout article est interdite sauf accord de la Direction.



**SCAN ME**

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION  
 Édité par la Sarl M&A CREATIVE  
 au Capital social de 100.000 DA

**Gérant :**  
 Azzedine Belferag

**Directrice de la publication :**  
 Melissa Roumadi-Belferag

**Siège social :**  
 Maison de la presse Tahar Djaout, 01

HYDRAULIQUE

**Le taux de remplissage des barrages en hausse**

L'impact du stress hydrique devrait diminuer cette année à la faveur d'une saison des pluies moins chiche cette année, et qui a contribué à une légère hausse du taux de remplissage des barrages. En effet, Le secrétaire général du ministère de l'Hydraulique, Omar Bougaroua, a indiqué hier lors de son intervention à la matinale de la Chaîne III de Radio algérienne que le taux national de remplissage des barrages a enregistré cette année une amélioration par rapport à l'année précédente. « Le taux de remplissage des 81 barrages que compte le pays cette année a atteint 39 %, soit une amélioration de 4 % par rapport à l'année dernière », a-t-il indiqué. Plus précis, l'intervenant a indiqué que ce sont les barrages de la région Est qui enregistrent les taux de remplissage les plus élevés avec plus de 67 %, tandis que ceux du Centre du pays sont à 28 %. Quant à l'ouest, les volumes emmagasinés dans les barrages la région ne dépassent un taux de 19 %. Le responsable du ministère de l'Hydraulique estime cependant que les réserves emmagasinées cette année grâce à une pluviométrie appréciable permettront d'assurer une alimentation stable en eau potable durant toute la saison estivale. Le même responsable mettra aussi en avant les efforts déployés par l'État pour améliorer l'approvisionnement en eau de la population et la mobilisation de ressources hydriques afin de contrer le stress hydrique auquel fait face l'Algérie, à l'instar des autres pays du bassin méditerranéen. En sus des grands projets de transfert des eaux, il a évoqué la mobilisation des eaux non-conventionnelles, et notamment le dessalement d'eau de mer. M. Bougaroua affirme que le programme de dessalement d'eau de mer initié par le président de la République augmentera la part de cette ressource de 20 à 40 % dans la consommation nationale et couvrira les besoins de plus de 17 wilayas de l'intérieur du pays.

CHOKRI HAFED



**DERNIÈRES INFOS**

**Accidents de la route : 29 morts en une semaine**

Vingt-neuf personnes ont trouvé la mort et 1601 autres ont été blessées dans 1343 accidents de la route enregistrés durant la période allant du 26 mai au 1 juin courant, à travers le pays, indique, mardi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'Sila avec 5 personnes décédées et 28 autres blessées suite à 28 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 1459 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (145 incendies), Blida (83) et Chlef (71), ajoute le communiqué. Aussi, pour les opérations diverses, la Protection civile a effectué 6591 interventions, durant la même période pour le sauvetage de 355 personnes en situation de danger et l'exécution de 5482 opérations diverses d'assistance.

**CASNOS : les professionnels libéraux invités à régulariser leur situation avant le 30 juin**

La Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) a invité, mardi, les professionnels libéraux à régulariser leur situation avant le 30 juin 2024 afin d'éviter les pénalités de retard, indique un communiqué de la CASNOS. La régularisation de la situation garantit aux professionnels libéraux «une couverture sociale et différentes prestations, à l'instar de l'assurance maladie, la carte Chifa et la retraite, ainsi que d'autres services fournis par la Caisse

aux assurés sociaux et aux ayants droit», précise la même source. La CASNOS précise que «toutes ses agences sont ouvertes, sans interruption, tous les jours de la semaine, de samedi à jeudi». «Il est également possible de procéder à l'opération de régularisation via le service e-paiement de la plateforme numérique : DAMANCOM.CASNOS.DZ», conclut le communiqué.

**Saisie de 372.000 comprimés psychotropes à El Oued**

Les éléments de la Gendarmerie nationale d'El Oued ont procédé à la saisie de 372.000 comprimés psychotropes et l'arrestation de 9 individus, tous des repris de justice, a indiqué mardi un communiqué de ce corps sécuritaire. «Dans le cadre des efforts déployés par les éléments du groupement territorial de la GN d'El Oued pour mettre fin aux trafiquants de drogue, les éléments de la section régionale de la GN de Rebah ont procédé à la saisie de 372.000 comprimés psychotropes de la marque «Prégabaline», qui étaient soigneusement dissimulés dans 180 quintaux d'oignons à bord d'un camion équipé d'un dispositif avancé de localisation pour faciliter le suivi de son itinéraire dans l'une des wilayas du nord», précise le communiqué. «Après avoir lancé l'enquête et intensifié les investigations, des opérations de perquisition ont été menées dans des zones suspectes, ce qui a conduit à l'arrestation de 9 individus ayant des antécédents judiciaires et faisant l'objet de mandats d'arrêt dans des affaires liées à la contrebande et aux vols», ajoute-t-on de même source. Les neuf mis en cause seront présentés devant le pôle judiciaire compétent, tandis que trois autres, qui ont été identifiés, sont toujours en fuite, selon la même source.

APS



**HORAIRES DES PRIÈRES À ALGER**

Fajr.....03:40  
 Chourouk.....05:29  
 Dhohr.....12:46  
 Asr.....16:37  
 Maghreb.....20:03  
 Icha.....21:46

**LA MÉTÉO**

**PRÉVISIONS À 7 JOURS**



Ville	Dim	Lun	Mardi	Merc	Jeu	ven	sam
Alger	16/23°	16/23°	16/24°	17/27°	20/29°	19/31°	19/26°
Oran	16/24°	18/25°	17/24°	20/27°	22/29°	20/27°	19/25°
Constantine	12/24°	13/27°	14/27°	14/29°	18/34°	21/37°	16/32°
Annaba	16/22°	16/23°	17/24°	17/25°	19/27°	22/31°	20/30°
Tamanrasset	23/38°	24/37°	24/38°	24/38°	24/37°	25/38°	25/39°
Timimoun	29/40°	28/41°	30/42°	30/43°	31/44°	32/44°	31/42°



**Suivez-nous sur**

**www.lasentinelle.dz**

Siège social :

5 , Rue Emir El Khattabi - Alger centre / BP 520 - Grande Poste -Alger Centre / Téléphone / FAX : 021 63 02 20